RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 décembre **2006**

Montréal

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2006

VILLE DE MONTRÉAL

Rapport financier annuel
Exercice terminé le 31 décembre 2006

Déposé au greffe de la Ville de Montréal
le 23 avril 2007

Montréal

**Préparé par le Service des finances,
Direction de la comptabilité et du
contrôle financier**

Table des matières

Page

INTRODUCTION

Message du maire et du président du comité exécutif III
Message du directeur général et du trésorier V
Carte géographique du territoire de Montréal VII
Une nouvelle organisation municipale IX

INFORMATION FINANCIÈRE – États financiers

Responsabilité de l'administration municipale à l'égard de la présentation de l'information financière 1
Rapport du vérificateur général de Montréal 2
Rapport des vérificateurs externes 3
États financiers
Bilan 5
État des activités financières 6
État des activités d'investissement 7
État des surplus 8
État des réserves financières et des fonds réservés 9
État du coût des services municipaux 10
État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme 12
État de l'évolution de la situation financière 13
Notes et tableaux complémentaires 14
Tableau 1 – État des activités financières par compétence 34
Tableau 2 – État des activités d'investissement par compétence 36
Tableau 3 – Dépenses de fonctionnement par objet 38
Tableau 4 – Dépenses à financer à long terme 39
Tableau 5 – Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme 40

INFORMATION FINANCIÈRE – Dépenses mixtes

Rapport du vérificateur général de Montréal sur les dépenses mixtes 41
Tableau des dépenses mixtes 42
Notes complémentaires 44

INFORMATION FINANCIÈRE – Renseignements supplémentaires (non vérifiés)

Analyse des revenus 45
Analyse des dépenses de fonctionnement 51
Analyse du coût des services municipaux 54
Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature 56
Mouvement des placements du fonds d'amortissement 57
Échéance de la dette à long terme 58
Mouvement de la dette à long terme 60
Gestion de l'eau
État des activités financières reliées à la gestion de l'eau 62
État des activités d'investissement reliées à la gestion de l'eau 64

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET STATISTIQUES (non vérifiées)

Évaluation imposable équivalente 67
Taux de taxation de 2006 et 2007
Immeubles de la catégorie résiduelle (cinq logements et moins) 68
Immeubles de six logements ou plus 69
Immeubles non résidentiels 70
Valeurs imposables et non imposables
Par arrondissements, Ville de Montréal 71
Par villes liées, agglomération de Montréal 72
Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme détaillées 73
Statistiques générales 75

2006

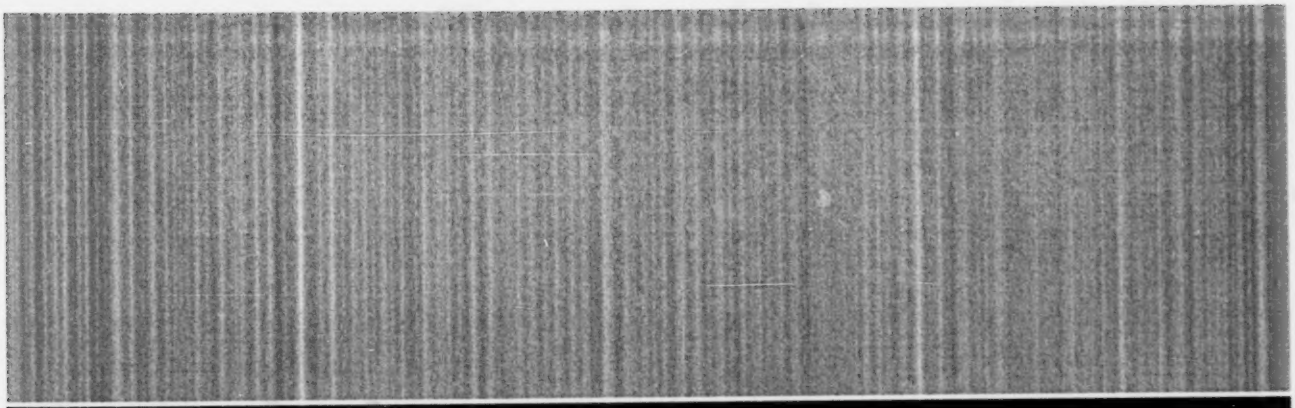

INTRODUCTION

2006

2006

MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Notre administration, depuis qu'elle dirige les destinées de la Ville de Montréal, a toujours géré les finances publiques avec une très grande prudence et une très grande rigueur. Les états financiers de 2006 en sont une fois de plus la preuve.

Nous avons d'abord fait le ménage dans notre propre cour en menant durant l'année 2006 un grand exercice pour revoir l'ensemble des activités, services, opérations et programmes de la Ville, ce qui nous amènera à réduire nos dépenses de 300 millions de dollars et nos effectifs de 1000 postes d'ici les trois prochaines années.

Pour dégager des marges de manœuvre en vue d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2007, nous avons aussi procédé, à l'été 2006, à un gel de l'embauche, et incité, à l'automne 2006, toutes les unités administratives de la Ville à réévaluer et à limiter leurs dépenses au strict minimum.

Ces initiatives ont commencé à porter leurs fruits, et c'est ce qui nous permet de terminer l'année 2006 avec un excédent budgétaire de 140,4 millions de dollars, ce qui équivaut à 3,6 % du budget de 3,855 milliards de dollars que nous avions déposé et adopté pour cet exercice financier. Il s'agit d'un ratio qui est tout à fait dans les normes et qui se compare très bien avec celui de plusieurs autres grandes villes du Québec.

En plus des efforts que nous avons déployés pour resserrer et mieux contrôler nos dépenses, cet excédent est aussi attribuable à une croissance des revenus liée à la vitalité de l'économie montréalaise, à une gestion serrée de la dette, à une meilleure planification des placements, aux économies qui ont été engendrées en matière de déneigement en raison de conditions climatiques plus clémentes, au report de certains projets, dont l'implantation du service des premiers répondants qui ne se fera qu'à compter de 2007, à l'étalement de divers programmes de subventions et à une diminution des provisions prévues pour les contestations de taxes et les réclamations.

Cet excédent budgétaire est déjà en très grande partie affecté.

Comme il a été prévu, par une décision commune du conseil municipal et du conseil d'agglomération, en décembre 2006, une somme de 53,1 millions de dollars, soit près de 40 % de cet excédent budgétaire, a déjà été affectée au budget 2007.

Les arrondissements ont généré un peu plus de 25 % de cet excédent en enregistrant des surplus de gestion qui ont totalisé, au terme de l'année 2006, 37,1 millions de dollars. Ces sommes resteront dans les arrondissements.

Une somme de 33 millions de dollars, soit 24 % de l'excédent, servira à renflouer la réserve qui a été créée en 2005 pour faire face aux imprévus d'ordre financier. Cette réserve, qui s'élevait à 25 millions de dollars à la fin de 2006, sera donc ramenée à sa mise de fonds initiale qui était de 58 millions de dollars.

Enfin, une somme de 8,6 millions de dollars sera retournée au Fonds de l'eau que nous avons créé en 2003 et dont les revenus servent à articuler et réaliser un ambitieux programme de réhabilitation et de restructuration des services de l'eau sur tout le territoire de l'île de Montréal.

Ces résultats nous donnent raison d'être fiers de la façon dont nous avons géré les finances publiques montréalaises, et particulièrement des efforts que nous avons déployés tout au cours de l'année 2006 pour dégager de nouvelles marges de manœuvre. Cependant, la situation financière de Montréal demeure précaire. Il nous est toujours difficile de planifier à long terme, de parler de développement, quand nos ressources financières sont uniquement dépendantes de l'impôt foncier.

C'est pourquoi nous sommes résolument déterminés à poursuivre les démarches que nous avons amorcées auprès du gouvernement du Québec pour accroître l'autonomie de Montréal en matière d'administration et de fiscalité. Nous demandons, en fait, deux choses au gouvernement : un meilleur partage de la richesse qui est créée sur le territoire montréalais et l'obtention de sources de financement prévisibles et permanentes.

Montréal a besoin, plus que jamais, de revenus additionnels pour se conformer aux règles gouvernementales et pour investir davantage dans son réseau de l'eau et son réseau routier, dans ses équipements sportifs et culturels, dans le transport en commun, dans l'environnement et dans la sécurité publique. Nous voulons le meilleur pour Montréal, pour les Montréalaises et les Montréalais, et nous continuerons à y consacrer tous nos efforts.

Le maire de Montréal,

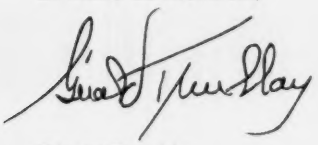

Gérald Tremblay

Le président du comité exécutif,

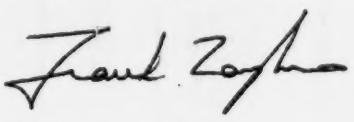

Frank Zampino, FCA

Mesdames,
Messieurs,

L'année 2006 marque une année charnière dans l'histoire de la gouvernance de la Ville de Montréal. En effet, elle constitue la toute première année d'activités sous la responsabilité des nouvelles instances de gouvernance municipale mises en place par le gouvernement du Québec au lendemain des défusions. La Ville de Montréal, en sa qualité de ville centrale, offre, depuis le 1er janvier 2006, à l'ensemble de la population de l'île de Montréal, des services d'agglomération en plus de desservir les citoyennes et les citoyens des 19 arrondissements situés sur son territoire. Ce rapport financier illustre ce nouveau partage de compétences entre le conseil d'agglomération et le conseil municipal.

Notre administration a voulu aborder cette transformation structurelle comme une belle occasion de créer et d'innover, une opportunité pour revoir ses modes de gestion, questionner ses façons de faire, trouver de nouvelles avenues plus performantes. Ce travail a nécessité de nombreux ajustements qui se sont effectués dans le respect constant des besoins du citoyen.

Consciente que la croissance d'une ville passe par la qualité de ses infrastructures, l'administration municipale a également posé des gestes audacieux en se dotant d'une véritable politique de gestion de ses infrastructures. En 2003, la Ville a mis sur pied le Fonds de l'eau avec pour objectif l'autofinancement, au terme de vingt ans, de son réseau d'aqueduc et d'égout, tant au niveau de l'agglomération qu'au niveau local. En 2006, à l'instar de celui de l'eau, nous avons créé un nouveau fonds dédié, cette fois-ci, à la voirie. Ce fonds sera consacré à l'amélioration des réseaux artériel et local. Cette approche de gestion visionnaire offre l'avantage, à terme, de payer au comptant les coûts inhérents à l'amélioration et à l'entretien de nos infrastructures au lieu d'aller chercher du financement sur les marchés.

Cette année, nous avons poursuivi les actions de remise en état de nos infrastructures. Ainsi, la Ville a injecté près de 130 millions de dollars dans la réfection routière et 106 millions de dollars dans l'amélioration de son réseau d'aqueduc et d'égout, et dans ses usines d'épuration et de production de l'eau potable.

L'efficience du transport collectif demeure également l'une de nos grandes priorités. Nous souhaitons obtenir avec l'aide de l'ensemble de nos partenaires, dont le gouvernement du Québec, un mode de financement durable, qui nous permettra de développer des approches plus efficaces et novatrices en matière de transport.

Dès juillet 2006, nous avons entamé la revue de l'ensemble de nos activités, des services, des opérations et des programmes qui a commencé à porter fruit dans les résultats que nous présentons aujourd'hui. Toutes nos activités ont été scrutées à la loupe et nous avons établi un tableau des économies que nous pouvions réaliser dans de nombreux secteurs d'activité de l'organisation. Cette opération se poursuit en 2007.

De plus, nous avons effectué une gestion rigoureuse de l'embauche et limité les dépenses d'approvisionnement en biens et services et cela, sans altérer la qualité des services dispensés à la population. Une gestion serrée de nos placements et de la dette nous a permis de réaliser des économies substantielles.

L'effort de rationalisation de nos dépenses s'inscrit dans un processus continu. Ainsi, nous avons adopté une Politique d'approvisionnement qui, à l'avenir, nous permettra de gérer encore plus efficacement l'acquisition des biens, des services et des travaux de construction pour l'ensemble de l'île de Montréal.

Cette gestion prudente et rigoureuse, associée aux revenus supplémentaires générés par la vigueur de l'économie montréalaise, nous a permis de dégager un surplus de 140,4 millions de dollars, ce qui représente 3,6 % du budget 2006.

Toutes nos méthodes de gestion reposent sur trois valeurs fondamentales qui guident l'ensemble de nos décisions : l'importance de la qualité des services dispensés aux citoyennes et citoyens, un mode de gestion axé sur les résultats établis en fonction d'objectifs prédéfinis et le respect de la transparence. Les efforts déployés par notre Administration en 2006 nous ont valu une reconnaissance importante des milieux financiers. Ainsi, la firme de cote de crédit Moody's, faisait progresser, en 2005, la cote de crédit de la Ville de « A-1 » à « Aa2 », alors que Standard and Poor's nous accordait la cote de crédit « A + stable »; cela nous encourage à persister dans notre mode de gestion des deniers publics en tenant compte des plus hauts standards d'excellence.

Une gestion responsable des fonds publics repose aussi sur l'engagement et la qualité du travail accompli par les employés municipaux. La livraison de services de qualité à l'ensemble des citoyennes et citoyens, de même que la mise en place de la nouvelle gouvernance organisationnelle, n'auraient pu se faire sans le travail concerté d'une équipe formidable qui a su prendre en charge les changements et y adapter nos façons de faire. Les nombreux défis que nous avons rencontrés n'ont pas altéré la qualité de la prestation des services que nous fournissons à l'ensemble de la population de l'île de Montréal. Nous sommes tous animés d'une seule et même vision, celle d'offrir aux citoyennes et citoyens un milieu de vie sain, dynamique et sécuritaire.

Le directeur général,

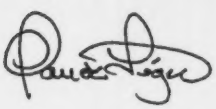

Claude Léger, ing.

Le directeur principal du Service des finances et trésorier,

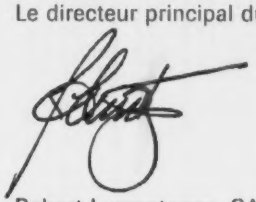

Robert Lamontagne, CA

L'île de MONTRÉAL

UNE NOUVELLE ORGANISATION MUNICIPALE

Le 1er janvier 2006 marque le début d'une nouvelle organisation municipale. Le pouvoir d'administrer la Ville de Montréal est dorénavant partagé en compétences d'agglomération et en compétences locales. Ainsi, par l'adoption de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations,* le gouvernement du Québec attribue à la Ville de Montréal le pouvoir de fournir des services et de gérer les équipements communs pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de l'île de Montréal. La Ville de Montréal offre également les services locaux à la population de son territoire.

Le conseil d'agglomération de Montréal

Les compétences d'agglomération sont exercées au sein du conseil d'agglomération. Cette nouvelle instance politique et décisionnelle de la Ville de Montréal détient le pouvoir d'adopter tout règlement, d'autoriser toute dépense et d'imposer toute taxe sur l'ensemble du territoire qu'elle dessert.

Au conseil d'agglomération, les villes possèdent une représentation et un droit de vote proportionnel à leur poids démographique respectif. Le conseil d'agglomération est présidé par le maire de Montréal et composé de :

- 15 élus du conseil municipal de Montréal, désignés par le maire
- 14 maires représentant les 15 villes reconstituées (il n'y a qu'un représentant pour L'île-Dorval et Dorval)
- 1 représentant supplémentaire pour la municipalité de Dollard-Des-Ormeaux, choisi par le maire de cette municipalité

À titre de ville centrale au sein de l'agglomération montréalaise, la Ville assure des services communs aux citoyennes et citoyens de toutes les municipalités dans une approche d'équité et de saine gestion des fonds publics. Parmi ces services, notons :

- la sécurité : la police, les pompiers et le 9-1-1
- la gestion de l'eau, sauf les conduites locales
- le transport en commun
- le plan de gestion des matières résiduelles
- la gestion des rues et des routes du réseau artériel de l'île
- l'évaluation foncière
- la promotion économique
- la cour municipale

Le coût de ces services est payé par les revenus provenant de la taxe d'agglomération, appelée aussi taxe commune, versée par tous les contribuables de l'ensemble de l'île de Montréal.

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement

La Ville de Montréal assume également ses responsabilités à l'égard de toutes les compétences locales sur son territoire. Ces compétences sont partagées entre des instances politiques de deux niveaux : le conseil municipal et les conseils d'arrondissement.

Le **conseil municipal**, composé de 65 élus comprenant le maire de Montréal, est responsable notamment :

- de l'adoption du plan d'urbanisme qui définit les grandes orientations du développement de la Ville de Montréal
- de l'adoption du budget annuel et du programme triennal d'immobilisations
- de la gestion de différents organismes municipaux, comme le Conseil interculturel, le Conseil du patrimoine et l'Office de consultation publique

Les **19 conseils d'arrondissement,** composés chacun d'au moins cinq élus, incluant la mairesse ou le maire d'arrondissement, sont responsables des services locaux, dont :

- la réglementation d'urbanisme
- le développement économique local, communautaire et social
- les équipements locaux de culture et de loisirs
- les parcs locaux
- la gestion des rues locales
- la propreté

Le coût inhérent aux services locaux fournis sur le territoire de la Ville de Montréal est payé par les revenus provenant de la taxe municipale locale, laquelle est acquittée par l'ensemble des contribuables de la Ville de Montréal. Dans certains cas, les contribuables d'un arrondissement peuvent être appelés, selon les décisions de leur conseil d'arrondissement, à verser une taxe d'arrondissement pour des services locaux reçus.

Les états financiers et la nouvelle gouvernance

Selon les dispositions de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations,* toutes les dépenses et les revenus réalisés par la Ville de Montréal doivent être comptabilisés et répartis en fonction de la nouvelle structure de gouvernance, c'est-à-dire entre le budget du conseil d'agglomération et le budget du conseil municipal.

Avec ce nouveau modèle de gouvernance, la Ville de Montréal demeure un acteur d'importance dans la gestion des services dispensés à la population de l'île de Montréal. Par son rôle de ville centrale au sein de l'agglomération ainsi que par son rôle au niveau local, elle continue d'offrir à chaque citoyenne et citoyen des services de qualité avec le souci constant de gérer avec parcimonie les deniers publics.

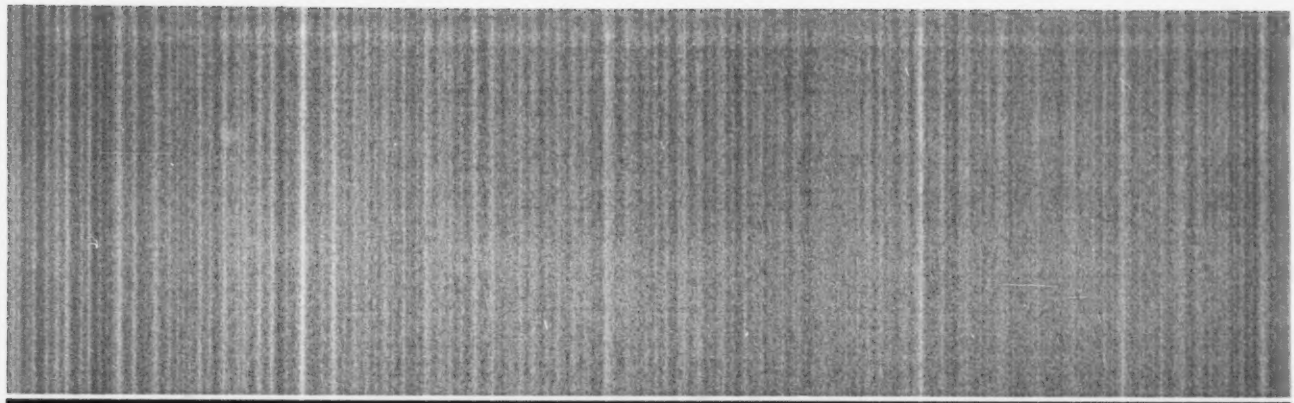

INFORMATION FINANCIÈRE
ÉTATS FINANCIERS

2006

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2006

Responsabilité de l'administration municipale à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers présentés dans ce rapport ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec, le tout tel que décrit à la note 3 afférente à ces états financiers.

Les états financiers et toute l'information figurant dans le présent rapport financier annuel sont la responsabilité de l'administration municipale. Cette dernière s'est également assurée de la cohérence entre les états financiers et toutes les autres informations divulguées dans le rapport financier annuel.

Pour évaluer certains faits et opérations, l'administration municipale a procédé à des estimations d'après la meilleure appréciation qu'elle avait de la situation et en tenant compte de l'importance relative.

L'administration municipale a la responsabilité de maintenir des systèmes de contrôle interne et de comptabilité appropriés qui fournissent une assurance raisonnable que les politiques de la Ville sont suivies, que ses opérations sont effectuées conformément aux lois et autorisations appropriées, que ses biens sont convenablement conservés et que les états financiers reposent sur des registres comptables fiables.

Les pouvoirs et les compétences de la Ville sont exercés, soit par le conseil municipal, soit par le conseil d'agglomération ou encore par les conseils d'arrondissements.

Les responsabilités du comité de vérification, lequel est composé de cinq membres dont deux proviennent de l'externe, comprennent la surveillance du processus de présentation et de communication de l'information financière, ce qui englobe notamment la révision des états financiers et des autres éléments contenus dans le présent rapport financier annuel.

Le vérificateur général de Montréal et les vérificateurs externes, Samson Bélair / Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., ont vérifié les états financiers et ont présenté les rapports qui suivent.

Robert Lamontagne, CA
Directeur principal et Trésorier

Claude Léger, ing.
Directeur général

Montréal, le 12 avril 2007

Montréal

Bureau du vérificateur général
1550, rue Metcalfe
Bureau 1201
Montréal (Québec) H3A 3P1

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

J'ai vérifié le bilan de la Ville de Montréal au 31 décembre 2006 et les états des activités financières, des activités d'investissement, des surplus, des réserves financières et des fonds réservés, du coût des services municipaux, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 3 afférente aux états financiers.

Le vérificateur général de Montréal,

Michel Doyon, CA

Montréal, le 12 avril 2007

Deloitte.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.
1, Place Ville Marie
Bureau 3000
Montréal QC H3B 4T9
Canada

Tél. : 514-393-5183
Téléc. : 514-390-4109
www.deloitte.ca

Rapport des vérificateurs externes

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du Conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du Conseil d'agglomération de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de la Ville de Montréal au 31 décembre 2006 et les états des activités financières, des activités d'investissement, des surplus, des réserves financières et des fonds réservés, du coût des services municipaux, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'administration municipale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables décrits à la note 3 afférente aux états financiers.

Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada
Le 12 avril 2007

2006

Bilan
Au 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Notes	31 décembre 2006	1er janvier 2006 (Note 2)
ACTIF			
À court terme			
Encaisse et placements	4	546 003	429 879
Placements – Fonds d'amortissement	4	120 350	52 118
Débiteurs	5	420 269	434 791
Stocks		23 559	24 817
Tranche exigible des créances à long terme	7	83 102	81 433
		1 193 283	1 023 038
Placements	4	14 625	21 132
Placements – Fonds d'amortissement	4	1 042 838	992 282
Propriétés destinées à la revente		149 203	153 294
Dépenses reportées et autres actifs	6	45 105	57 095
Créances à long terme	7	1 316 328	1 361 551
Immobilisations	8	5 640 284	5 459 486
		9 401 666	9 067 878
PASSIF			
À court terme			
Créditeurs, provisions et charges à payer	10	997 196	1 031 023
Versements exigibles sur la dette à long terme	12	416 634	284 176
		1 413 830	1 315 199
Revenus reportés	11	180 725	142 556
Dette à long terme	12	6 134 091	6 064 720
Obligation nette – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	13	133 632	614 272
Subventions reportées	8	1 223 753	1 212 221
		9 086 031	9 348 968
AVOIR DES CONTRIBUABLES			
Surplus non affecté		93 674	7 505
Surplus affecté		247 509	301 253
Réserves financières et fonds réservés		62 173	43 941
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	14	110 749	52 986
Montant à pourvoir dans le futur – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	13	(133 632)	(614 272)
Montant à pourvoir dans le futur – Autres	15	(64 838)	(72 503)
		315 635	(281 090)
Engagements et éventualités	19		
		9 401 666	9 067 878

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des activités financières
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	**Réalisations**
Revenus		
Taxes	2 539 848	2 526 576
Paiements tenant lieu de taxes	236 578	246 309
Autres revenus de sources locales	625 959	636 484
Transferts	457 713	434 641
	3 860 098	3 844 010
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(51 923)	(71 013)
	3 808 175	3 772 997
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	570 787	478 830
Sécurité publique	781 110	765 816
Transport	623 028	619 491
Hygiène du milieu	319 452	324 635
Santé et bien-être	129 096	124 758
Aménagement, urbanisme et développement	184 227	157 105
Loisirs et culture	413 323	418 928
Frais de financement	416 936	400 947
	3 437 959	3 290 510
Autres activités financières		
Remboursement de la dette à long terme	398 696	400 497
Autres transferts aux activités d'investissement	18 272	15 463
	416 968	415 960
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	3 854 927	3 706 470
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(46 752)	66 527
Affectations		
Surplus affecté	55 578	95 156
Réserves financières et fonds réservés	(8 826)	(22 574)
	46 752	72 582
Surplus avant financement à long terme des activités financières		139 109
Financement à long terme des activités financières		1 260
Surplus de l'exercice		140 369

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des activités d'investissement
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Note	2006	
		Budget	**Réalisations**
Sources de financement			
Revenus spécifiques transférés des activités financières provenant de tiers			
Contributions des promoteurs		8 738	11 835
Transferts conditionnels		43 185	59 094
Autres			84
		51 923	71 013
Autres transferts des activités financières		18 272	15 463
Autres sources			
Surplus non affecté			123
Surplus affecté		6 043	13 081
Réserves financières et fonds réservés		6 309	4 209
Emprunts à long terme émis		463 403	482 775
		545 950	586 664
Dépenses d'investissement			
Administration générale		54 418	39 697
Sécurité publique		21 606	23 920
Transport		214 398	238 747
Hygiène du milieu		95 542	120 908
Santé et bien-être			2 139
Aménagement, urbanisme et développement		70 415	50 907
Loisirs et culture		89 571	78 998
	16	545 950	555 316
Surplus des activités d'investissement de l'exercice			31 348

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des surplus
Exercice terminé le 31 décembre 2006

SURPLUS *(en milliers de dollars)*

	Virement de	Virement à	Solde
SURPLUS NON AFFECTÉ			
COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE – Solde au 1er janvier 2006			
Affectation – Surplus affecté	20	21 153	(21 133)
Surplus de l'exercice	57 394		57 394
COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE – Solde au 31 décembre 2006	57 414	21 153	36 261
COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION – Solde au 1er janvier 2006			7 505
Affectation – Activités d'investissement		123	(123)
Affectation – Surplus affecté	169	33 113	(32 944)
Affectation – Réserves financières et fonds réservés			
Surplus de l'exercice	82 975		82 975
COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION – Solde au 31 décembre 2006	83 144	33 236	57 413
SURPLUS NON AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2006	140 558	54 389	93 674
SURPLUS AFFECTÉ			
COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE – Solde au 1er janvier 2006			150 193
Affectation – Activités financières		16 356	(16 356)
Affectation – Activités d'investissement		13 218	(13 218)
Affectation – Surplus non affecté	21 153	20	21 133
Affectation – Réserves financières et fonds réservés	416		416
COMPÉTENCES DE NATURE LOCALE – Solde au 31 décembre 2006	21 569	29 594	142 168
COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION – Solde au 1er janvier 2006			151 060
Affectation – Activités financières		78 800	(78 800)
Affectation – Activités d'investissement		(137)	137
Affectation – Surplus non affecté	33 113	169	32 944
COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION – Solde au 31 décembre 2006	33 113	78 832	105 341
SURPLUS AFFECTÉ – Solde au 31 décembre 2006	54 682	108 426	247 509
SURPLUS – Solde au 31 décembre 2006	195 240	162 815	341 183

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des réserves financières et des fonds réservés
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Solde au	Activités financières		Activités d'investissement		Solde au
	01/01/2006	Virement de	Virement à	Virement de	Virement à	31/12/2006
RÉSERVES FINANCIÈRES						
Compétences de nature locale						
Gestion de l'eau		57 176	53 750			**3 426**
Compétences d'agglomération						
Gestion de l'eau	18 236				825	**17 411**
Gestion de la voirie		19 576	2 769			**16 807**
	18 236	19 576	2 769		825	**34 218**
	18 236	76 752	56 519		825	**37 644**
FONDS RÉSERVÉS						
Compétences de nature locale						
Parcs et terrains de jeux	9 856	2 177	66		3 323	**8 644**
Solde des règlements d'emprunt fermés	7 669			283	416	**7 536**
Unités de stationnement	2 583	255				**2 838**
Fonds de roulement	2 431	24			61	**2 394**
Fonds de réserves foncières	1 754					**1 754**
Frais d'émission de titres	1 080		60			**1 020**
Autres	332	20	9			**343**
	25 705	2 476	135	283	3 800	**24 529**
RÉSERVES FINANCIÈRES ET FONDS RÉSERVÉS	43 941	79 228	56 654	283	4 625	**62 173**

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du coût des services municipaux
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement	Frais de financement
Dépenses		
Administration générale	478 830	41 238
Sécurité publique	765 816	38 855
Transport	619 491	117 825
Hygiène du milieu	324 635	99 546
Santé et bien-être	124 758	10 660
Aménagement, urbanisme et développement	157 105	41 928
Loisirs et culture	418 928	50 895
Frais de financement	400 947	(400 947)
	3 290 510	

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du coût des services municipaux (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

Amortissement					
Immobilisations	Subventions reportées (gouvernements et leurs entreprises)	Subventions de fonctionnement (gouvernements et leurs entreprises)	Services rendus	Gain sur dispositions	Coût des services municipaux
12 696	(1 506)	(8 391)	(13 851)		**509 016**
16 109	(290)	(2 735)	(25 296)		**792 459**
141 410	(12 806)	(26 296)	(33 184)		**806 440**
98 183	(32 919)	(52 043)	(7 765)		**429 637**
427	(71)	(67 541)	(719)		**67 514**
23 187	(838)	(42 171)	(66 149)		**113 062**
70 297	(8 916)	(8 953)	(31 192)		**491 059**
362 309	(57 346)	(208 130)	(178 156)		**3 209 187**

État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme

Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006
Solde au début de l'exercice	52 986
Ajouter	
Acquisitions d'immobilisations	551 711
Contributions au fonds d'amortissement	199 381
Amortissement et radiations des subventions reportées	57 432
Émission de créances à long terme	19 058
Remboursement et ajustement de la dette à long terme net des refinancements	284 037
Autres	
Surplus des activités d'investissement de l'exercice	31 348
Variation des gains de change nets non matérialisés	118
Créditeurs	105
Surplus des dépenses d'activités financières à financer à long terme de l'exercice	2 341
	1 145 531
Déduire	
Dispositions et radiations d'immobilisations	8 604
Dispositions de propriétés destinées à la revente	4 091
Dispositions de placements du fonds d'amortissement	80 593
Amortissement des immobilisations	362 309
Encaissement et radiation de créances à long terme	77 869
Subventions à l'acquisition d'immobilisations	68 964
Émission de dettes à long terme	482 932
Autres	
Perte sur fluctuation de change	2 123
Règlements d'emprunts et projets fermés	283
	1 087 768
Solde à la fin de l'exercice	110 749

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'évolution de la situation financière
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Notes	2006
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice		140 369
Éléments de financement et d'investissement imputés aux activités financières		
Contributions au fonds d'amortissement		199 381
Transferts aux activités d'investissement		86 476
Remboursement de la dette à long terme		203 350
Encaissement de créances à long terme		(76 988)
Subventions à l'acquisition d'immobilisations		(59 094)
Dispositions d'immobilisations et de propriétés destinées à la revente		(18 066)
Financement à long terme des activités financières		(1 260)
		474 168
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Affectations		(72 582)
Amortissement des mesures transitoires	*15*	5 971
Amortissement des dépenses reportées		16 347
Variation des revenus reportés		38 286
Créances et solde de prix de vente à recevoir		5 119
Réduction du recours à l'emprunt – Dépenses d'activités financières		3 444
Autres		105
		470 858
Variation nette des autres éléments à court terme	*17*	(16 353)
		454 505
Activités d'investissement		
Dispositions de placements		84 603
Encaissement de créances à long terme		89 564
Dispositions d'immobilisations et de propriétés destinées à la revente		18 530
Acquisitions de placements		(199 381)
Acquisitions d'immobilisations		(551 711)
Émission de créances à long terme		(46 079)
Dépenses reportées		(4 357)
		(608 831)
Activités de financement		
Produit des emprunts		690 191
Subventions à l'acquisition d'immobilisations		68 964
Remboursement de la dette à long terme net des refinancements		(283 943)
Rachat d'obligations par refinancement		(207 259)
		267 953
Évolution nette des espèces et quasi-espèces		113 627
Espèces et quasi-espèces au début		425 875
Espèces et quasi-espèces à la fin		539 502

Les espèces et quasi-espèces sont constituées du découvert bancaire et des placements à court terme autres que ceux du fonds d'amortissement et dont l'échéance est inférieure à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes et tableaux complémentaires
31 décembre 2006

1- STATUT

La Ville de Montréal (la Ville) est un organisme municipal constitué le 1er janvier 2002, en vertu de la *Charte de la Ville de Montréal* (L.R.Q., chapitre C-11.4).

Le 1er janvier 2006, par suite des résultats du scrutin référendaire tenu en 2004 en vertu de la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités* (L.Q.2003, chapitre 14), les anciennes municipalités de Baie-d'Urfé, de Beaconsfield, de Côte-Saint-Luc, de Dollard-des-Ormeaux, de Dorval, de Hampstead, de Kirkland, de L'Île-Dorval, de Montréal-Est, de Montréal-Ouest, de Mont-Royal, de Pointe-Claire, de Sainte-Anne-de-Bellevue, du Village de Senneville et de Westmount ont été reconstituées, créant ainsi une Ville de Montréal résiduaire de 19 arrondissements, laquelle regroupe 87 % de la population totale de l'île de Montréal.

Conformément aux dispositions de cette loi, toutes les municipalités situées sur l'île de Montréal demeurent toutefois liées les unes aux autres et forment une agglomération correspondant au territoire de la Ville de Montréal tel qu'il existait au 31 décembre 2005.

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), complétée en 2005 et 2006 par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret numéro 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, la Ville de Montréal résiduaire constitue la municipalité centrale chargée d'exercer, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération.

L'agglomération est sous l'autorité d'un conseil d'agglomération, instance politique et décisionnelle, investie des pouvoirs décisionnels, de taxation et de tarification pour les services d'agglomération. Le conseil d'agglomération est un organe délibérant de la municipalité centrale, distinct du conseil de la Ville visé par l'article 14 de la *Charte de la Ville de Montréal*. Il est formé de représentants de chacune des municipalités liées; le nombre de représentants de chacune des municipalités est établi de façon proportionnelle à l'importance relative de leur population respective.

2- BILAN AU 1ER JANVIER 2006

La reconstitution des municipalités a entraîné un partage, au 1er janvier 2006, des actifs, des passifs et des surplus entre la Ville résiduaire et chacune des municipalités reconstituées. Les principes et les règles régissant ce partage sont énoncés dans la *Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités*, dans les décrets la complétant et dans les directives ministérielles portant sur le partage de l'actif et du passif et sur les régimes de retraite. Les actifs, les passifs et les surplus des municipalités reconstituées ont été retranchés du bilan de la Ville au 1er janvier 2006. Ce bilan n'a pas fait l'objet d'un rapport de vérification distinct. De plus, compte tenu de la reconstitution de ces municipalités, les états des activités financières, des activités d'investissement, du coût des services municipaux, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière ne sont pas présentés sur une base comparative.

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Ville sont présentés conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec et aux particularités mentionnées ci-dessous.

En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., chapitre E-20.001), la Ville exerce, en plus de ses compétences de nature locale, les compétences d'agglomération sur l'ensemble du territoire formé par les municipalités liées. Les compétences portant sur l'évaluation municipale, le transport collectif des personnes, les voies de circulation constituant le réseau artériel, l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux, l'élimination et la valorisation des matières résiduelles, les cours d'eau et lacs municipaux, les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants, la cour municipale, le logement social et l'aide destinée aux sans-abri et certains éléments du développement économique constituent les principales compétences d'agglomération. Les revenus et les dépenses associés à ces compétences de nature locale et d'agglomération sont compris dans les états financiers de la Ville. La ventilation des activités financières et d'investissement, par type de compétences, est donnée aux tableaux complémentaires 1 et 2.

Les états financiers des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville ne sont ni cumulés ni consolidés aux états financiers de la Ville. Des informations additionnelles relatives à ces organismes sont données à la note 21.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2006

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les principales pratiques et conventions comptables sont les suivantes :

a) Méthode de comptabilité

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les revenus et les dépenses sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Les transactions relatives aux éléments suivants existant avant le 1er janvier 2001 se comptabilisent selon la méthode de la comptabilité de caisse à l'état des activités financières : les revenus d'intérêts sur les placements du fonds d'amortissement, incluant leur réinvestissement, et sur les créances à long terme ainsi que la dépense d'intérêts sur la dette à long terme, incluant tout refinancement jusqu'à son extinction. La contrepartie des intérêts courus à recevoir et à payer afférents à ces éléments existant avant le 1er janvier 2001 est présentée au poste « Montant à pourvoir dans le futur – Autres ».

Les coûts et obligations découlant des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs sont comptabilisés selon les méthodes décrites à la note 3 o).

b) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec et aux autres particularités mentionnées, exige que l'administration municipale formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des dépenses, des actifs, des passifs, des engagements et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

c) Placements et prêts

Les placements temporaires, constitués de dépôts à terme et autres titres, sont présentés au moindre du coût et de la juste valeur.

Les placements à long terme sont présentés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable. L'escompte ou la prime relatifs aux placements sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance. L'utilisation des sommes accumulées au compte « Placements – Fonds d'amortissement » est restreinte aux remboursements d'emprunts à long terme ne comportant pas de remboursement annuel.

Les prêts sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

d) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au prix coûtant, établi selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

e) Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au coût.

f) Dépenses reportées

Les frais d'émission de titres sont amortis sur la durée des emprunts. Les dépenses d'élection sont amorties sur une période de 4 ans.

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

g) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de l'année qui suit leur date de mise en service. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	25 à 40 ans
Améliorations locatives	10 à 15 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 25 ans
Autres	20 à 25 ans

L'amortissement est enregistré à l'état du coût des services municipaux.

h) Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

i) Revenus reportés

Lors de la cession d'immobilisations et de propriétés destinées à la revente, le produit de cession est comptabilisé aux revenus reportés jusqu'à concurrence du solde de l'ensemble de la dette associée au règlement d'emprunt et à l'état des activités financières pour l'excédent. Ces revenus reportés sont amortis linéairement sur la durée résiduelle du règlement d'emprunt. Les primes à l'émission de titres sont amorties sur la durée des emprunts et les revenus reportés résultant d'une vente de concession sont amortis linéairement sur la durée de l'entente. Les gains de change nets non matérialisés sont amortis selon la méthode décrite à la note 3 s).

j) Subventions reportées

Les subventions relatives à l'acquisition d'immobilisations sont présentées au bilan à titre de subventions reportées et amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. L'amortissement est enregistré à l'état du coût des services municipaux.

k) Surplus affecté

Le surplus affecté correspond à la partie du surplus dont l'utilisation est réservée par la *Loi portant réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais* (2000, chapitre 56) ou par des résolutions adoptées par le conseil municipal, le conseil d'agglomération et les conseils d'arrondissements.

l) Réserves financières et fonds réservés

Certaines sommes perçues par la Ville doivent être comptabilisées dans des comptes spéciaux et être utilisées à des fins spécifiques, notamment pour l'aménagement et l'entretien des parcs et terrains de jeux et d'unités de stationnement, et pour la fourniture des services de l'eau et de la voirie.

m) Montant à pourvoir dans le futur – Autres

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode décrite en 3 a). Les avantages sociaux au 1er janvier 2000 de certains employés sont amortis sur une période qui n'excède pas la durée estimative du reste de leur carrière active. Cet amortissement est imputé à l'état des activités financières.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2006

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

n) Subventions

Les revenus de subventions sont constatés à l'état des activités financières lors de l'enregistrement des dépenses de fonctionnement et des autres activités financières auxquelles elles se rapportent dans la mesure où la Ville a satisfait aux critères d'admissibilité.

o) Coûts et obligations découlant des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Ville offre à ses employés différents régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs. En vertu de ces régimes, des prestations de retraite leur sont versées et certains avantages complémentaires de retraite, liés à l'assurance-vie et aux assurances couvrant le remboursement des frais médicaux et dentaires, leur sont accordés.

De plus, des avantages postérieurs à l'emploi sont aussi fournis aux employés. Ces avantages comprennent notamment les prestations de remplacement du revenu, les prestations complémentaires de chômage, le maintien des protections durant des périodes d'absence temporaire et certaines allocations de départ.

- **Régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs**

  L'obligation relative aux régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs, nette des éléments d'actif, est présentée au bilan. L'obligation est calculée à partir d'évaluations actuarielles basées sur des hypothèses actuarielles qui incorporent la meilleure estimation de l'administration municipale reliée, entre autres, aux taux d'actualisation, aux taux de rendement prévus pour les actifs des régimes et aux taux de croissance des salaires et des coûts des régimes des soins de santé. Les éléments d'actif de ces régimes sont évalués selon une valeur liée au marché, établie sur une période n'excédant pas cinq ans. La contrepartie de l'obligation nette est présentée au bilan au poste « Montant à pourvoir dans le futur ». Les évaluations actuarielles des obligations liées aux régimes de retraite sont établies au moins à tous les trois ans et selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service avec une projection des salaires. La dépense liée aux régimes de retraite comprend la cotisation due pour les services courants et la cotisation due pour les versements spéciaux et les autres déficits constatés. La dépense des autres avantages sociaux futurs, soit les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi, les congés rémunérés et les prestations de cessation d'emploi, est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité de caisse.

- **Régimes de retraite à cotisations déterminées**

  Certains employés participent à ce type de régime où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. La dépense de l'exercice correspond à la cotisation due en contrepartie des services courants et à la cotisation liée à l'amortissement des modifications des régimes.

- **Régime de retraite des élus municipaux**

  Les élus municipaux participent à un régime de retraite à prestations déterminées administré par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec. La dépense de l'exercice correspond à la cotisation due en contrepartie des services courants.

p) Coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides

La Ville assumera, pour une période estimée à 20 ans, les coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploitées. Ces coûts provisionnés correspondent à la valeur actualisée des dépenses liées au recouvrement final du site ainsi qu'au contrôle et à l'entretien des systèmes de captage et de traitement des biogaz et des produits de lixiviation. Ces coûts estimatifs sont constatés en fonction de la capacité utilisée des décharges.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

q) Obligations environnementales

La Ville comptabilise un passif environnemental lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Remboursement de la dette à long terme

Ce poste représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts contractés.

s) Conversion des devises

Les revenus et les dépenses résultant d'opérations conclues en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours en vigueur à la date des transactions.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement, relatifs à des emprunts libellés en devises qui ne font pas l'objet d'une couverture contre les risques de change, sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Pour ces emprunts, les gains ou les pertes résultant de l'écart entre le taux de conversion original et le taux de conversion à la date du remboursement ou du versement sont imputés à l'état des activités financières.

Le gain ou la perte de change rattaché à un élément monétaire à long terme libellé en devises mais ne faisant pas l'objet d'une couverture contre les risques de change est constaté au bilan à titre d'élément reporté et imputé à l'état des activités financières selon la méthode de l'amortissement linéaire. Pour les emprunts contractés à compter du 31 décembre 1992, l'amortissement est calculé sur la durée restante des emprunts et pour ceux contractés avant cette date, sur la durée résiduelle des règlements d'emprunt.

t) Instruments financiers dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque de taux d'intérêt auxquels l'expose sa dette à long terme. Elle n'utilise pas d'instruments financiers à des fins de transaction ou de spéculation.

La Ville utilise des contrats de swaps de devises dans le cadre de la gestion du risque associé aux emprunts libellés en devises étrangères. Ces swaps de devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Ceux qui constituent des actifs financiers sont retranchés de la dette à long terme, ceux qui constituent des passifs financiers y sont ajoutés. Les gains et les pertes reliés à ces dérivés sont constatés dans la même période que les gains et les pertes de change rattachés à la dette correspondante et sont portés en réduction de ces derniers.

De plus, la Ville utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt relié à sa dette. Ces contrats donnent lieu à des échanges d'intérêt qui sont comptabilisés à titre d'ajustement des frais de financement. Les montants à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties sont pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus sur la dette correspondante.

u) Présentation des dépenses de fonctionnement

La fonction « administration générale » comprend l'ensemble des activités relatives à l'administration et à la gestion municipale. Les dépenses sont liées notamment au fonctionnement du conseil, à l'application de la loi et à la gestion financière, administrative et du personnel.

La fonction « sécurité publique » comprend les activités liées à la protection des personnes et de la propriété. Elle comporte toutes les dépenses relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

La fonction « transport » comprend l'ensemble des activités relatives à la planification, à l'organisation et à l'entretien des réseaux routiers ainsi qu'au transport des personnes et des marchandises.

La fonction « hygiène du milieu » comprend les dépenses relatives à l'eau et aux égouts, à la gestion des déchets et à la protection de l'environnement.

La fonction « santé et bien-être » comprend l'ensemble des services d'hygiène publique et de bien-être destinés aux personnes.

La fonction « aménagement, urbanisme et développement » comprend l'ensemble des activités relatives à l'élaboration et au maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, ainsi que les dépenses liées à l'élaboration des programmes de développement économique de la Ville.

La fonction « loisirs et culture » comprend l'ensemble des activités de planification, d'organisation et de gestion des programmes de loisirs et de culture.

La fonction « frais de financement » regroupe les intérêts et autres frais relatifs au financement des activités municipales.

3- ÉNONCÉ DES PRINCIPALES PRATIQUES ET CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

v) Données budgétaires

Les données budgétaires cumulent les prévisions approuvées en janvier 2006 par le conseil municipal et par le conseil d'agglomération.

w) Nouvelles conventions comptables

À compter de l'exercice 2007, la Ville présentera ses états financiers conformément aux normes comptables élaborées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Ces normes exigeront notamment que les états financiers des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville soient consolidés dans ses états financiers et que le coût des obligations découlant des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs soient comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Ville évalue présentement l'incidence de l'application de ces nouvelles conventions sur ses états financiers.

4- ENCAISSE ET PLACEMENTS
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006			1er janvier 2006
	Fonds d'amortissement	Autres	Total	Total
Découvert bancaire		(32 729)	(32 729)	(43 440)
Placements				
Dépôts à terme et autres titres	34 729	572 231	606 960	497 247
Obligations et débentures	1 128 459	21 126	1 149 585	1 041 604
	1 163 188	560 628	1 723 816	1 495 411
Moins : tranche échéant à moins d'un an	120 350	546 003	666 353	481 997
	1 042 838	14 625	1 057 463	1 013 414

Au 1er janvier 2006, les placements du fonds d'amortissement et les autres placements se chiffrent respectivement à 1 044,4 M$ et 494,4 M$.

La juste valeur des placements s'établit à 1 796,2 M$ (1 585 M$ au 1er janvier 2006).

Les obligations et débentures détenues par la Ville se composent essentiellement de titres émis par des gouvernements et leurs organismes, des municipalités, des commissions scolaires, des cégeps, des CLSC et des hôpitaux. Elles comprennent notamment des obligations de la Ville qui s'élèvent à 162,6 M$ (133,2 M$ au 1er janvier 2006).

La quasi-totalité des placements sont libellés en dollars canadiens au 31 décembre 2006 ainsi qu'au 1er janvier 2006.

4- ENCAISSE ET PLACEMENTS (suite)
(en milliers de dollars)

Les échéances des placements détenus par la Ville s'établissent comme suit :

	Dépôts à terme et autres titres	Obligations et débentures	Total	Taux d'intérêt nominal pondéré
31 décembre 2006				
2007	606 960	95 520	702 480	4,57 %
2008		140 703	140 703	7,87 %
2009		112 491	112 491	8,42 %
2010		161 949	161 949	6,07 %
2011		252 509	252 509	5,62 %
2012 à 2024		386 413	386 413	5,86 %
	606 960	1 149 585	1 756 545	
1er janvier 2006				
2006	497 247	28 191	525 438	3,47 %
2007		96 076	96 076	6,16 %
2008		143 596	143 596	7,90 %
2009		115 079	115 079	8,42 %
2010		146 786	146 786	6,34 %
2011 à 2024		511 876	511 876	6,01 %
	497 247	1 041 604	1 538 851	

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2006

5- DÉBITEURS
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
Taxes	85 943	105 149
Gouvernement du Canada et ses entreprises	75 312	76 760
Gouvernement du Québec et ses entreprises	57 183	71 060
Organismes municipaux	9 258	17 623
Services rendus et autres	192 573	164 199
	420 269	434 791

Une provision pour créances douteuses de 95 M$ (102,6 M$ au 1er janvier 2006) a été déduite des débiteurs.

6- DÉPENSES REPORTÉES ET AUTRES ACTIFS
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
Frais d'émission de titres	29 138	28 549
Dépenses d'élection	5 780	9 810
Autres actifs	10 187	18 736
	45 105	57 095

7- CRÉANCES À LONG TERME-
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
Sommes à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme et autres éléments à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 311 031	1 367 256
Autres tiers	67	67
Autres créances		
Gouvernement du Québec et ses entreprises (1)	75 543	61 097
Prêts – Office municipal d'habitation de Montréal (2)	7 770	7 770
Autres	5 019	6 794
	1 399 430	1 442 984
Moins : tranche recouvrable à moins d'un an	83 102	81 433
	1 316 328	1 361 551

(1) Créances, portant intérêt à des taux variant entre 2,73 % et 4,98 %, encaissables jusqu'en 2020.
(2) Prêts, sans intérêt, encaissables jusqu'en 2033.

La juste valeur des créances s'établit à 1 537,2 M$ (1 609,6 M$ au 1er janvier 2006).

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2006

7- CRÉANCES À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Les encaissements des sommes à recouvrer du gouvernement du Québec et ses entreprises pour le remboursement de la dette à long terme, dont les modalités sont déterminées au 31 décembre 2006, s'établissent comme suit :

	Encaissements	Taux d'intérêt nominal pondéré	Refinancement
31 décembre 2006			
2007	74 734	5,63 %	31 681
2008	69 421	5,77 %	87 450
2009	64 795	5,67 %	19 349
2010	63 178	5,76 %	36 190
2011	63 280	5,66 %	49 460
2012 à 2027	464 915	6,44 %	220 126
	800 323		444 256
1er janvier 2006			
2006	75 117	5,65 %	97 857
2007	65 462	5,67 %	31 709
2008	60 594	5,52 %	87 475
2009	55 912	5,73 %	19 355
2010	54 242	5,82 %	36 197
2011 à 2027	435 303	6,64 %	248 017
	746 630		520 610

8- IMMOBILISATIONS
(en milliers de dollars)

Catégories	31 décembre 2006			1er janvier 2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Infrastructures	7 892 085	3 312 888	4 579 197	4 400 995
Bâtiments	1 511 063	766 015	745 048	750 165
Améliorations locatives	53 592	20 845	32 747	20 399
Véhicules	338 258	210 821	127 437	129 838
Ameublement et équipement de bureau	214 446	91 923	122 523	123 780
Machinerie, outillage et équipement	52 064	25 121	26 943	25 279
Autres	26 890	20 501	6 389	9 030
	10 088 398	4 448 114	5 640 284	5 459 486
Subventions reportées	1 949 618	725 865	1 223 753	1 212 221

Au 1er janvier 2006, le coût des immobilisations et l'amortissement cumulé s'élèvent respectivement à 9 717,5 M$ et 4 258 M$. Pour les subventions reportées et l'amortissement cumulé y afférant, les montants s'élèvent respectivement à 1 892,2 M$ et 680 M$.

9- MARGES DE CRÉDIT

La Ville dispose de marges de crédit à demande auprès de différentes institutions bancaires totalisant un maximum de 85 M$. En vertu de ces ententes, les montants peuvent être prélevés en dollars canadiens ou américains à des taux variables fondés sur le taux préférentiel des institutions bancaires. Ces marges de crédit sont non garanties et renouvelables annuellement. Au 31 décembre 2006, les marges de crédit ne sont pas utilisées.

10- CRÉDITEURS, PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
Fournisseurs	224 551	254 258
Salaires, déductions à la source et avantages sociaux	386 435	341 193
Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	80 703	79 923
Provisions		
Contestations d'évaluation	83 307	91 828
Coûts de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides	32 301	30 578
Organismes du périmètre comptable	18 953	6 311
Autres	73 755	76 868
Dépôts et retenues de garantie	36 416	36 046
Gouvernement du Québec et ses entreprises	22 733	34 518
Gouvernement du Canada et ses entreprises	2 517	9 779
Organismes municipaux	21 206	54 967
Divers	14 319	14 754
	997 196	1 031 023

11- REVENUS REPORTÉS
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
Cession d'immobilisations et de propriétés destinées à la revente	40 106	29 250
Prime à l'émission de titres	44 427	45 661
Vente de concession	36 000	38 000
Subventions	31 051	1 410
Régime de retraite	7 641	8 277
Gains de change nets non matérialisés	7 745	7 863
Divers	13 755	12 095
	180 725	142 556

12- DETTE À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
Obligations et billets		
En dollars canadiens (1)	6 303 116	6 102 703
En monnaies étrangères	232 765	230 641
Autres dettes à long terme		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3 604	3 879
Gouvernement du Québec et ses entreprises		215
Autres	11 175	11 458
Dettes en cours de refinancement	65	
	6 550 725	6 348 896
Tranche exigible à moins d'un an	416 634	284 176
	6 134 091	6 064 720

(1) Comprend la dette à long terme reliée au remboursement de l'obligation nette des régimes de retraite qui se chiffre à 1 468 M$ (1 477,4 M$ au 1er janvier 2006).

Le recouvrement de la dette à long terme aux fins de son remboursement se répartit de la façon suivante :

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
À la charge des contribuables		
De la municipalité centrale	2 843 877	2 813 358
De l'agglomération	1 052 381	993 594
Sommes accumulées pour le remboursement	1 203 294	1 073 650
À recouvrer de tiers		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1 244 579	1 267 240
Autres tiers	67	67
Par le biais de redevances	206 527	200 987
	6 550 725	6 348 896

La Ville utilise des contrats de swaps de devises et de taux d'intérêt pour des emprunts totalisant 742,6 M$ (875,1 M$ au 1er janvier 2006). Les passifs financiers associés à ces swaps, qui se chiffrent à 126 M$ (167,9 M$ au 1er janvier 2006), sont compris dans le montant de la dette à long terme.

En considérant ces swaps, la quasi-totalité des emprunts de la Ville portent intérêt à taux fixe. Au 31 décembre 2006, les emprunts contractés en devises ne faisant pas l'objet d'une couverture s'élèvent à 232,8 M$ (230,6 M$ au 1er janvier 2006) et la perte sur change relative à ceux-ci se chiffre à 41,3 M$ (35,8 M$ au 1er janvier 2006). À cet effet, une provision de 58,2 M$ (53,6 M$ au 1er janvier 2006) est enregistrée au fonds d'amortissement.

Au cours de l'exercice, la Ville a versé 197,1 M$ au fonds d'amortissement et 203,4 M$ pour le remboursement de la dette.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2006

12- DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Les versements estimatifs sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

	31 décembre 2006					1er janvier 2006		
Années d'échéance	Dollars canadiens (1)	Devises étrangères	Échéance	À refinancer	Échéance nette	Échéance	À refinancer	Échéance nette
2006						491 314	207 138	284 176
2007	490 871	26 915	517 786	101 152	416 634	497 829	101 337	396 492
2008	612 075		612 075	195 844	416 231	592 314	195 844	396 470
2009	342 846	38 020	380 866	83 282	297 584	360 657	83 290	277 367
2010	578 963		578 963	114 545	464 418	560 759	114 545	446 214
2011	521 211	81 578	602 789	159 366	443 423			
1 à 5 ans	2 545 966	146 513	2 692 479	654 189	2 038 290	2 502 873	702 154	1 800 719
6 à 10 ans	1 507 500	85 401	1 592 901	689 773	903 128	1 957 459	793 014	1 164 445
11 à 15 ans	166 325		166 325	14 133	152 192	171 491	14 133	157 358
16 à 20 ans	927 262		927 262	16 505	910 757	543 982	8 333	535 649
21 à 25 ans						1 496		1 496
2043	1 051 668		1 051 668		1 051 668	1 051 668		1 051 668
2045	119 174		119 174		119 174	119 174		119 174
À perpétuité		851	851		851	753		753
Dettes en cours de refinancement	65		65	65				
TOTAL	6 317 960	232 765	6 550 725	1 374 665	5 176 060	6 348 896	1 517 634	4 831 262

(1) Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

Sommaire de la dette :

	31 décembre 2006			1er janvier 2006		
	Devises étrangères	Dollars canadiens	%	Devises étrangères	Dollars canadiens	%
Dollars canadiens (1)		6 317 895	96,45		6 118 255	96,37
Dollars américains	137 624	160 387	2,45	138 374	161 330	2,55
Francs suisses	46 700	44 612	0,68	46 700	41 372	0,65
Yens japonais	2 750 000	26 915	0,41	2 750 000	27 186	0,42
Livres sterling	362	851	0,01	362	753	0,01
Dettes en cours de refinancement		65	0,00			
		6 550 725	100,00		6 348 896	100,00

(1) Incluant les emprunts contractés en devises faisant l'objet d'une couverture.

12- DETTE À LONG TERME (suite)
(en milliers de dollars)

Taux d'intérêt

Les taux d'intérêt présentés dans le tableau tiennent compte du taux d'intérêt nominal et de l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

	31 décembre 2006			1er janvier 2006
Années d'échéance	Dollars canadiens	Devises étrangères	Moyenne pondérée	Moyenne pondérée
1 à 5 ans	5,94 %	4,12 %	5,88 %	6,06 %
6 à 10 ans	5,71 %	3,14 %	5,69 %	5,81 %
11 à 15 ans	5,88 %	3,00 %	5,88 %	6,10 %
16 à 20 ans	5,71 %	3,00 %	5,40 %	5,89 %
21 à 25 ans	6,00 %	3,00 %	6,00 %	6,00 %
2043	6,00 %	3,00 %	6,00 %	6,00 %
2045	4,24 %	3,00 %	4,23 %	4,23 %
À perpétuité		3,00 %	3,00 %	3,00 %
Moyenne pondérée	5,85 %	3,25 %	5,77 %	5,97 %

Juste valeur

La juste valeur de la dette se chiffre à 7 114,1 M$ (6 977,4 M$ au 1er janvier 2006). Elle comprend des passifs financiers nets associés à des swaps de devises et de taux d'intérêt de 178,8 M$ (230,2 M$ au 1er janvier 2006).

13- RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Obligation nette

Le tableau suivant présente l'obligation nette liée aux régimes de retraite à prestations déterminées et autres avantages sociaux futurs offerts aux employés de la Ville :

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
Régimes de retraite		
Valeur actuarielle des prestations constituées	9 116 321	8 879 380
Valeur actuarielle de l'actif	9 586 400	8 887 483
Obligation (actif)	(470 079)	(8 103)
Provision pour moins-value	497 477	515 190
Obligation nette – Régimes de retraite	27 398	507 087
Autres avantages sociaux futurs		
Valeur actuarielle des prestations constituées	106 234	107 185
Obligation nette – Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	133 632	614 272

13- RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

La valeur actuarielle des prestations constituées d'un certain nombre de régimes de retraite excède la valeur actuarielle de leur actif. Au 31 décembre 2006, l'obligation relative à ces régimes se chiffre à 333,7 M$ (552,4 M$ au 1er janvier 2006). La juste valeur de l'actif de ces régimes totalise 2 253,9 M$ (4 774,3 M$ au 1er janvier 2006).

De même, la valeur actuarielle de l'actif des autres régimes de retraite excède la valeur actuarielle de leurs prestations constituées d'un montant totalisant 803,8 M$ (560,5 M$ au 1er janvier 2006). Compte tenu des ententes intervenues à ce jour entre l'administration municipale et les participants à ces régimes de retraite quant au partage des excédents, la portion attribuée à l'employeur a été fixée à 306,3 M$ (45,3 M$ au 1er janvier 2006). Une provision pour moins-value de 497,5 M$ (515,2 M$ au 1er janvier 2006) a été comptabilisée afin de refléter l'existence d'excédents projetés appartenant aux participants ou dont les modalités de partage restent à négocier. La juste valeur de l'actif de ces régimes totalise 7 908,4 M$ (4 592,4 M$ au 1er janvier 2006).

En 2006, le rendement moyen net sur les sommes investies est estimé à 13,17 %. Ce rendement témoigne des différentes politiques de placement adoptées par les commissions des régimes de retraite et de l'évolution des marchés financiers. Les rendements nets varient entre 8,28 % et 18,98 %.

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses utilisées dans le calcul de l'obligation nette et dans le cadre des évaluations actuarielles réalisées au cours de la période s'échelonnant du 31 décembre 2003 au 31 décembre 2005 sont présentées dans le tableau suivant :

	Régimes de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Taux pondéré d'actualisation	6,83 %	5 %
Taux pondéré de rendement prévu pour les actifs	6,83 %	
Taux pondéré de croissance des salaires	3,76 %	4 %

En 2006, les taux d'actualisation varient entre 5 % et 7 % et les taux de rendement prévu pour les actifs entre 4,5 % et 7 %. En 2006, les taux de croissance des salaires variaient entre 2 % et 5,5 %.

Les taux de croissance des régimes de soins de santé varient selon la nature des soins. Dans le cas des soins dentaires, des frais d'hospitalisation et des autres frais médicaux, le taux de croissance annuel est estimé à 4 % alors que pour les médicaments, le taux de croissance annuel est fixé à 12 % en 2006 pour décroître de façon graduelle à un taux de 5 % en 2015.

Dépense de l'exercice

La dépense de l'exercice se chiffre à 170,2 M$. Elle est répartie ainsi entre les différents types de régimes offerts :

(en milliers de dollars)	2006
Régimes de retraite à prestations déterminées	168 115
Autres régimes de retraite	2 049
	170 164

Afin de pourvoir à ses obligations reliées à certains régimes de retraite, la Ville s'est engagée à effectuer des versements spéciaux dont les échéances s'échelonnent jusqu'au 31 décembre 2045. La valeur actualisée de ces versements représente 623,1 M$ au 31 décembre 2006. Les versements annuels s'établissent ainsi pour les cinq exercices subséquents : 63 M$ en 2007, 63,5 M$ en 2008, 63,9 M$ en 2009, 63,8 M$ en 2010 et 63,4 M$ en 2011.

Au cours de l'exercice, les cotisations payées par les participants et les prestations versées par les régimes de retraite ont totalisé 63,4 M$ et 555,7 M$ respectivement.

14- INVESTISSEMENT NET DANS LES ÉLÉMENTS D'ACTIF À LONG TERME
(en milliers de dollars)

	31 décembre 2006	1er janvier 2006
ACTIF		
Placements – Fonds d'amortissement	1 163 188	1 044 400
Propriétés destinées à la revente	149 203	153 294
Créances à long terme	1 323 887	1 381 887
Immobilisations	5 640 284	5 459 486
	8 276 562	8 039 067
PASSIF ET AVOIR DES CONTRIBUABLES		
Créditeurs	(2 157)	(2 262)
Revenus reportés – Gains de change nets non matérialisés	(7 745)	(7 863)
Subventions reportées	(1 223 753)	(1 212 221)
Dette à long terme	(6 550 725)	(6 348 896)
Dépenses d'investissement à financer à long terme	(285 807)	(316 872)
Dépenses d'activités financières à financer à long teme	(95 626)	(97 967)
	(8 165 813)	(7 986 081)
	110 749	52 986

15- MONTANT À POURVOIR DANS LE FUTUR – AUTRES
(en milliers de dollars)

	Solde au 1er janvier 2006	Activités financières	Variation	Solde au 31 décembre 2006
Revenus				
Intérêts				
Placements du fonds d'amortissement	12 357		714	13 071
Créances à long terme	22 249		(718)	21 531
	34 606		(4)	34 602
Dépenses				
Avantages sociaux	(43 397)	5 971		(37 426)
Intérêts – Dette à long terme	(63 712)		1 698	(62 014)
	(107 109)	5 971	1 698	(99 440)
	(72 503)	5 971	1 694	(64 838)

16- DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
(en milliers de dollars)

	2006			
	Immobilisations	Propriétés destinées à la revente	Créances à long terme	Total
Administration générale	39 697			39 697
Sécurité publique	23 920			23 920
Transport	238 949		(202)	238 747
Hygiène du milieu	118 457	(1 871)	4 322	120 908
Santé et bien-être	807	1 383	(51)	2 139
Aménagement, urbanisme et développement	50 883	24		50 907
Loisirs et culture	78 998			78 998
	551 711	(464)	4 069	555 316

17- VARIATION NETTE DES AUTRES ÉLÉMENTS À COURT TERME
(en milliers de dollars)

	2006
Débiteurs (1)	14 518
Stocks	1 258
Créditeurs, provisions et charges à payer (1)	(32 129)
	(16 353)

(1) Ces montants excluent la variation des intérêts courus à recevoir sur les placements du fonds d'amortissement et les créances à long terme ainsi que la variation des intérêts courus à payer sur la dette à long terme qui sont présentées au compte « Montant à pourvoir dans le futur – Autres ».

18- INSTRUMENTS FINANCIERS

Utilisation d'instruments dérivés

La Ville utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de change et le risque d'intérêt auxquels l'expose sa dette. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction et de spéculation.

Positions de change et d'intérêt

Au 31 décembre 2006, en considérant l'utilisation des contrats de swaps de devise et de taux d'intérêt, la quasi-totalité des emprunts de la Ville sont libellés en dollars canadiens et portent intérêt à taux fixe.

Risque de crédit

Dans le cadre de l'utilisation d'instruments financiers dérivés, la Ville est sujette à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement par des tierces parties. La Ville considère que ces parties seront en mesure de rencontrer leurs obligations puisqu'elle ne traite qu'avec des institutions reconnues ayant une cote de crédit supérieure à la sienne.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
31 décembre 2006

18- INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs, provisions et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Le tableau qui suit illustre la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2006		1er janvier 2006	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Placements	1 796 166	1 756 545	1 585 048	1 538 851
Créances à long terme	1 537 188	1 399 430	1 609 627	1 442 984
Dette à long terme	7 114 113	6 550 725	6 977 400	6 348 896

La juste valeur des placements correspond au montant auquel ils pourraient être échangés sur le marché entre parties indépendantes. La juste valeur des créances à long terme et de la dette à long terme est fondée essentiellement sur le calcul des flux monétaires actualisés en utilisant les taux de rendement ou le cours du marché en fin d'exercice d'instruments similaires ayant la même échéance. La juste valeur des swaps reflète le montant que la Ville encaisserait ou débourserait si ces contrats étaient terminés à cette date. Au 31 décembre 2006, la juste valeur et la valeur comptable des passifs financiers associés aux swaps se chiffrent à 178,8 M$ et 126 M$ (230,2 M$ et 167,9 M$ au 1er janvier 2006). Ils sont compris dans les montants de la dette à long terme.

19- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Obligations contractuelles

En vertu d'obligations contractuelles, la Ville s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 686,8 M$. Les montants qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2007	2008	2009	2010	2011	2012-2067	Total
196,2 M$	141,3 M$	82,5 M$	63,2 M$	49,6 M$	154,0 M$	686,8 M$

Ces obligations contractuelles concernent principalement des contrats de location de propriétés, de location de machinerie et de divers équipements, de service pour le déneigement et la collecte des ordures. Les engagements à l'égard des dépenses d'investissement ne sont pas évalués.

b) Stationnement tarifé

En 1995, la Ville a confié l'exclusivité de ses activités relatives au stationnement tarifé en autoparc et sur rue pour une portion de son territoire à un organisme privé en vertu d'une entente échéant le 31 décembre 2024 et renouvelable pour une période additionnelle minimale de dix ans. À l'expiration de cette entente, la Ville s'est engagée à acheter de l'organisme les immobilisations ayant trait au stationnement tarifé à leur juste valeur marchande. Toutefois, pour la durée complète de l'entente, la Ville bénéficie d'une option d'achat sur les terrains de stationnement correspondant au prix d'acquisition payé par l'organisme. Au 31 décembre 2006, la valeur comptable nette de ces immobilisations, incluant le coût d'acquisition des terrains de stationnement de 6,8 M$, est de 14,7 M$. De plus, la Ville s'est portée garante d'un emprunt dont le solde s'élève à 24 M$.

c) Réclamations et assurances

Les réclamations pendantes en justice contre la Ville s'élèvent à 2 225 M$. Elles comprennent notamment une poursuite, pouvant atteindre 1 600 M$, relative à la présence d'herbe à poux en fleurs sur les terrains détenus par la Ville. Les avocats de la Ville considèrent que le règlement de ces réclamations n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Ville.

La Ville prendra fait et cause dans toute poursuite découlant de l'exécution du mandat de la Société du parc Jean-Drapeau.

La Ville ne contracte aucune assurance contre les risques. Par contre, en vertu de sa charte, elle doit prévoir à son budget une somme d'au moins 1 % de ses dépenses afin de couvrir les dépenses non prévues au budget, le règlement des réclamations et le paiement des condamnations judiciaires.

19- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

d) Environnement

La Ville, à titre de propriétaire de terrains contaminés, pourrait être tenue de poser certains gestes pour se conformer à la *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives relativement à la protection et à la réhabilitation des terrains* (2002, chapitre 11). Entre autres, il pourrait s'agir de caractériser et, si requis, de réhabiliter un terrain après son utilisation ou lorsqu'elle en change l'utilisation. La Ville ne peut présentement établir le coût des mesures à apporter, ni leur mode de financement.

e) Dette indirecte

Au 31 décembre 2006, la responsabilité de la Ville à l'égard de la dette des organismes suivants se chiffre à :

(en milliers de dollars)	
Anjou 80	3 426
Société de développement de Montréal	91 772
Société d'habitation et de développement de Montréal	127 853
Société de transport de Montréal (1)	391 362
	614 413 (2)

(1) La Ville s'est portée garante des obligations de la Société de transport de Montréal qui ne seront pas remboursées par le gouvernement du Québec et par l'Agence métropolitaine de transport.

(2) De ces dettes, la Ville s'est portée garante, sans réserve, d'emprunts contractés par des sociétés dont le solde s'élève à 126,5 M$ au 31 décembre 2006. La Ville est également responsable d'emprunts temporaires et hypothécaires de ces sociétés totalisant 280 M$ au 31 décembre 2006.

f) Propriété des installations olympiques

La *Loi sur la Régie des installations olympiques* prévoit que la propriété des installations olympiques revient à la Ville dès que le remboursement de la dette aura été complété. Ce remboursement a été complété en 2006, toutefois aucun transfert légal n'a été effectué au 31 décembre 2006. De plus, la Ville refuse d'accepter un tel transfert. L'administration municipale n'est pas en mesure pour le moment de prévoir l'aboutissement de ce dossier.

20- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

La Ville fait partie de la CMM, un organisme de réglementation, de planification, de coordination et de financement dans l'exercice des compétences qui lui sont conférées par la *Loi sur la communauté métropolitaine de Montréal* (2000, chapitre 34) dans les domaines reliés à l'aménagement du territoire, au développement économique, au développement artistique ou culturel, au logement social, aux équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain, au transport en commun et au réseau artériel métropolitain, à la planification de la gestion des matières résiduelles, à l'assainissement de l'atmosphère et à l'assainissement des eaux.

Au cours de l'exercice, la contribution de la Ville à la CMM s'élève à 27,6 M$. Pour sa part, la CMM a versé à la Ville la somme de 49,9 M$ pour les coûts d'exploitation de certains équipements métropolitains assumés par la Ville ainsi que pour le programme des logements sociaux.

21- INFORMATION SUR LES ORGANISMES COMPRIS DANS LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE

La nature des activités de chacun des organismes compris dans le périmètre comptable se résume ainsi :

Anjou 80

Acquérir, restaurer, construire, démolir, louer et administrer des immeubles à des fins d'habitation, de loisirs, de récréation et autres fins accessoires.

Conseil des arts de Montréal (CDA)

Harmoniser, coordonner et encourager les initiatives d'ordre artistique ou culturel sur l'île de Montréal. Il désigne aussi les organismes, les personnes ainsi que les manifestations artistiques ou culturelles qui bénéficient d'une subvention, en fixe le montant et en recommande le versement.

Conseil interculturel de Montréal (CIM)

Fournir des avis au conseil municipal et au comité exécutif sur les services et les pratiques municipales à mettre en œuvre afin de favoriser l'intégration et la participation des communautés culturelles à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la Ville et sur toute question d'intérêt pour les communautés culturelles.

Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Proposer des règles visant à encadrer la consultation publique faite par toute instance de la Ville afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces, et procéder aux consultations publiques.

Société de développement de Montréal (SDM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, aménager, vendre, louer ou administrer des immeubles résidentiels, industriels, commerciaux et culturels situés sur le territoire de la Ville et, à la demande de la Ville, administrer des programmes de subventions relatifs à ces immeubles. De plus, elle peut sauvegarder, restaurer, rénover et réhabiliter des bâtiments d'intérêt historique ou architectural, et assurer la réalisation de toute entente conclue entre le gouvernement du Québec et la Ville relativement à la mise en valeur de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal.

Société de gestion NauBerges de Lachine

Exploiter le potentiel récréo-touristique des berges du lac Saint-Louis.

Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM)

Acquérir, rénover, restaurer, construire, démolir, vendre, louer ou administrer des immeubles sur le territoire de la Ville.

Société de transport de Montréal (STM)

Favoriser et organiser les déplacements collectifs des personnes voyageant sur l'île de Montréal.

Société du parc Jean-Drapeau (SPJD)

Exploiter, administrer et développer le parc Jean-Drapeau, constitué des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame à Montréal, et gérer des activités à caractère récréatif, culturel et touristique.

21- INFORMATION SUR LES ORGANISMES COMPRIS DANS LE PÉRIMÈTRE COMPTABLE (suite)

a) Avoir net et résultats
(en milliers de dollars)

	SDM	SHDM	STM	Autres	Total 31 décembre 2006	Total 1er janvier 2006
Actif total	143 128	153 235	1 867 321	10 156	2 173 840	2 068 442
Passif total	137 549	141 570	1 544 249	6 445	1 829 813	1 687 640
Avoir net	5 579	11 665	323 072	3 711	344 027	380 802
Revenus	27 817	32 878	867 801	30 120	958 616	
Dépenses	(27 247)	(34 720)	(773 800)	(29 372)	(865 139)	
Autres activités financières			(121 687)		(121 687)	
Affectations			14 080	163	14 243	
Surplus (déficit)	570	(1 842)	(13 606)	911	(13 967)	

Ces données financières ne sont ni cumulées ni consolidées dans les états financiers de la Ville.

Le coût des obligations de la STM détenues par la Ville à titre de placement s'élève à 12,5 M$ (10 M$ au 1er janvier 2006).

b) Contributions et subventions
(en milliers de dollars)

	2006
CDA	10 200
CIM	175
OCPM	1 089
SDM	1 505
SHDM	2 189
STM	290 642
SPJD	11 818
	317 618

c) Engagements

Contrats de location et d'approvisionnement en diesel

En vertu de contrats de location de propriétés, la STM s'est engagée à effectuer des versements pour un montant global de 86 M$ s'échelonnant jusqu'en 2023. Les montants qui seront versés au cours des cinq prochains exercices sont de 6,4 M$ en 2007, 6,3 M$ en 2008, 2009 et 2010 et 6,1 M$ en 2011.

La STM a négocié des ententes pour l'approvisionnement en diesel à prix fixe. Au 31 décembre, le solde de l'engagement s'élève à 42,9 M$.

Contrats d'acquisition d'autobus et de système et d'équipements de vente et de perception

En vertu d'un contrat se terminant en 2007, la STM prévoit acquérir des autobus urbains dont le coût est estimé à 31,4 M$. Elle compte aussi procéder au renouvellement du système centralisé et d'équipements de vente et de perception. Les coûts associés à ce renouvellement sont de 119,3 M$ et ils s'échelonneront jusqu'en 2013.

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

TABLEAU 1 – ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES PAR COMPÉTENCE

	Compétences de nature locale	
	Budget	**Réalisations**
Revenus		
Taxes	982 522	992 524
Paiements tenant lieu de taxes	93 661	95 507
Autres revenus de sources locales	514 225	516 814
Transferts	367 141	376 349
	1 957 549	1 981 194
Revenus spécifiques transférés aux activités financières	(25 693)	(51 323)
	1 931 856	1 929 871
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	361 529	324 839
Sécurité publique	17 770	15 866
Transport	202 537	192 409
Hygiène du milieu	128 905	138 058
Santé et bien-être	87 805	87 379
Aménagement, urbanisme et développement	130 774	112 815
Loisirs et culture	333 752	342 566
Frais de financement	342 345	329 990
	1 605 417	1 543 922
Autres activités financières		
Remboursement de la dette à long terme	329 793	329 564
Autres transferts aux activités d'investissement		9 731
	329 793	339 295
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	1 935 210	1 883 217
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(3 354)	46 654
Affectations		
Surplus affecté	3 354	16 356
Réserves financières et fonds réservés		(5 767)
	3 354	10 589
Surplus avant financement à long terme des activités financières		57 243
Financement à long terme des activités financières		151
Surplus de l'exercice		57 394

(1) Les opérations intercompétences sont éliminées.

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations
1 557 326	1 534 052			2 539 848	2 526 576
142 917	150 802			236 578	246 309
183 211	172 636	(71 477)	(52 966)	625 959	636 484
90 572	58 292			457 713	434 641
1 974 026	1 915 782	(71 477)	(52 966)	3 860 098	3 844 010
(26 230)	(19 690)			(51 923)	(71 013)
1 947 796	1 896 092	(71 477)	(52 966)	3 808 175	3 772 997
267 909	194 589	(58 651)	(40 598)	570 787	478 830
763 340	749 950			781 110	765 816
420 491	427 150		(68)	623 028	619 491
201 140	196 633	(10 593)	(10 056)	319 452	324 635
41 291	37 379			129 096	124 758
55 686	46 508	(2 233)	(2 218)	184 227	157 105
79 571	76 388		(26)	413 323	418 928
74 591	70 957			416 936	400 947
1 904 019	1 799 554	(71 477)	(52 966)	3 437 959	3 290 510
68 903	70 933			398 696	400 497
18 272	5 732			18 272	15 463
87 175	76 665			416 968	415 960
1 991 194	1 876 219	(71 477)	(52 966)	3 854 927	3 706 470
(43 398)	19 873			(46 752)	66 527
52 224	78 800			55 578	95 156
(8 826)	(16 807)			(8 826)	(22 574)
43 398	61 993			46 752	72 582
	81 866				139 109
	1 109				1 260
	82 975				140 369

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

TABLEAU 2 – ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT PAR COMPÉTENCE

	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Sources de financement		
Revenus spécifiques transférés des activités financières provenant de tiers		
Contributions des promoteurs	8 652	11 500
Transferts conditionnels	17 041	40 013
Autres		(190)
	25 693	51 323
Autres transferts des activités financières		9 731
Autres sources		
Surplus non affecté		
Surplus affecté	6 043	13 218
Réserves financières et fonds réservés		3 384
Emprunts à long terme émis	227 870	353 358
	259 606	431 014
Dépenses d'investissement		
Administration générale	30 966	19 885
Sécurité publique		378
Transport	69 697	92 795
Hygiène du milieu	41 460	68 366
Santé et bien-être		571
Aménagement, urbanisme et développement	67 377	40 216
Loisirs et culture	50 106	60 317
	259 606	282 528
Surplus (déficit) des activités d'investissement de l'exercice		148 486

Notes et tableaux complémentaires (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

Compétences d'agglomération		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations
86	335	8 738	11 835
26 144	19 081	43 185	59 094
	274		84
26 230	19 690	51 923	71 013
18 272	5 732	18 272	15 463
	123		123
	(137)	6 043	13 081
6 309	825	6 309	4 209
235 533	129 417	463 403	482 775
286 344	155 650	545 950	586 664
23 452	19 812	54 418	39 697
21 606	23 542	21 606	23 920
144 701	145 952	214 398	238 747
54 082	52 542	95 542	120 908
	1 568		2 139
3 038	10 691	70 415	50 907
39 465	18 681	89 571	78 998
286 344	272 788	545 950	555 316
	(117 138)		31 348

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

TABLEAU 3 – DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET *(en milliers de dollars)*

	2006	
	Budget	**Réalisations**
Rémunération		
Élus	8 866	7 005
Employés	1 317 116	1 307 848
Cotisations de l'employeur		
Élus	3 816	2 907
Employés	406 276	372 041
Transport et communication	36 638	36 144
Services professionnels, techniques et autres		
Honoraires professionnels	56 435	51 746
Achats de services techniques	170 042	155 822
Autres	21 562	21 331
Location, entretien et réparation		
Location	90 856	83 640
Entretien et réparation	57 016	69 176
Biens non durables		
Fourniture de services publics	77 807	79 635
Autres biens non durables	137 716	132 626
Biens durables	6 593	4 735
Frais de financement		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :		
La municipalité	255 005	247 067
Gouvernement du Québec et ses entreprises	112 184	102 730
Autres tiers	48 318	49 026
Autres frais de financement	1 429	2 124
Contributions à des organismes		
Organismes municipaux		
Société de transport de Montréal	278 000	290 642
Communauté métropolitaine de Montréal	28 314	27 622
Villes reconstituées	16 210	15 999
Autres	27 151	27 639
Organismes gouvernementaux		
Agence métropolitaine de transport	30 500	30 186
Autres	8 204	8 563
Autres organismes	66 443	74 682
Autres objets		
Créances douteuses ou irrécouvrables	20 459	18 587
Autres	155 003	70 987
	3 437 959	3 290 510

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

TABLEAU 4 – DÉPENSES À FINANCER À LONG TERME

	Compétences		Total
	De nature locale	D'agglomération	2006
Dépenses d'activités financières à financer à long terme			
Dépenses d'activités financières à financer à long terme au début de l'exercice	(97 967)		(97 967)
Surplus (déficit) des dépenses d'activités financières de l'exercice	3 450	(1 109)	2 341
Dépenses d'activités financières à financer à long terme à la fin de l'exercice	**(94 517)**	**(1 109)**	**(95 626)**
Dépenses d'investissement à financer à long terme			
Dépenses d'investissement à financer à long terme au début de l'exercice	(316 872)		(316 872)
Surplus (déficit) des activités d'investissement de l'exercice	148 486	(117 138)	31 348
Virement aux fonds réservés	(283)		(283)
Dépenses d'investissement à financer à long terme à la fin de l'exercice	**(168 669)**	**(117 138)**	**(285 807)**
Dépenses à financer à long terme	**(263 186)**	**(118 247)**	**(381 433)**

Notes et tableaux complémentaires (suite)
Au 31 décembre 2006

TABLEAU 5 – DETTE DIRECTE ET INDIRECTE ET DÉPENSES À FINANCER À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	Notes	2006
Dette directe nette et dépenses à financer à long terme		
Dette à long terme	12	6 550 725
Ajouter		
Dépenses d'activités financières à financer à long terme		95 626
Dépenses d'investissement à financer à long terme		285 807
Déduire		
Sommes à recouvrer de tiers pour le remboursement		1 311 098
Sommes accumulées pour le remboursement		1 203 294
Sommes à recouvrer par le biais de redevances		215 671
		4 202 095
Dette indirecte nette et dépenses à financer à long terme		
Organismes compris dans le périmètre comptable	19 e)	
Société de transport de Montréal		391 362
Société d'habitation et de développement de Montréal		127 853
Société de développement de Montréal		91 772
Anjou 80		3 426
		614 413
Dette directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme		4 816 508

INFORMATION FINANCIÈRE

DÉPENSES MIXTES

2006

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2006

Montréal

Bureau du vérificateur général
1550, rue Metcalfe
Bureau 1201
Montréal (Québec) H3A 3P1

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE MONTRÉAL SUR LA VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES

À Monsieur le Maire,
au Président et aux membres du comité exécutif,
aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

Conformément à l'article 70 de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, j'ai vérifié le tableau de la ventilation des dépenses mixtes entre la Ville et l'agglomération de Montréal, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Cette ventilation est établie selon les critères définis dans le règlement RCG06-016 adopté par le conseil d'agglomération le 27 janvier 2006 et l'interprétation de ce règlement décrits dans la note 2 afférente au tableau. La responsabilité de ces informations financières incombe à l'administration municipale. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'administration municipale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À mon avis, ce tableau donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la ventilation des dépenses mixtes entre la Ville et l'agglomération de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 selon les critères définis dans le règlement adopté par le conseil d'agglomération et l'interprétation de ce règlement.

Le vérificateur général de Montréal,

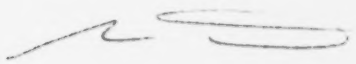

Michel Doyon, CA

Montréal, le 12 avril 2007

Tableau des dépenses mixtes
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Compétences de nature locale	
	Budget	**Réalisations**
Dépenses de fonctionnement		
Administration générale	100 714	**91 911**
Sécurité publique		**538**
Transport	18 741	**16 348**
Hygiène du milieu	4 595	**3 520**
Santé et bien-être	2 180	**2 032**
Aménagement, urbanisme et développement	34 219	**37 358**
Loisirs et culture	7 027	**6 977**
Frais de financement		**788**
	167 476	**159 472**
Autres activités financières		
Transferts aux activités d'investissement		**208**
Total des dépenses de fonctionnement et autres activités financières	167 476	**159 680**

(1) Les opérations intercompétences sont éliminées.

Tableau des dépenses mixtes (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations
117 256	111 787	(48 854)	(28 972)	169 116	174 726
	1 944				2 482
9 065	6 911		(48)	27 806	23 211
1 597	1 016	(2)	(11)	6 190	4 525
2 478	2 170			4 658	4 202
12 283	12 627	(7 850)	(7 767)	38 652	42 218
10 173	10 293		(15)	17 200	17 255
	974				1 762
152 852	147 722	(56 706)	(36 813)	263 622	270 381
	235				443
152 852	147 957	(56 706)	(36 813)	263 622	270 824

Dépenses mixtes – Notes complémentaires
31 décembre 2006

1- DÉPENSES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (L.R.Q., c. E-20.001) et le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) énumèrent les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, des dépenses engagées dans l'accomplissement d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des dépenses mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une dépense mixte constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

2- VENTILATION DES DÉPENSES MIXTES

Les dépenses mixtes sont ventilées entre la Ville et l'agglomération de Montréal selon les critères définis dans le règlement RCG06-016 adopté par le conseil d'agglomération le 27 janvier 2006 et entré en vigueur le 1er janvier 2006. Ainsi, la partie d'une dépense mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou matérielles et financières qui y sont consacrées. De plus, la partie d'une dépense mixte d'activité d'administration générale qui constitue une dépense faite dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée selon la part relative du budget prévu aux fins des compétences d'agglomération sur le budget global de la Ville.

Les dépenses mixtes réelles sont réparties selon les taux utilisés lors de l'élaboration du budget 2006 de la Ville.

INFORMATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

(non vérifiés)

2006

Analyse des revenus
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	Réalisations
Taxes		
Sur la valeur foncière		
Taxe foncière générale	2 152 214	2 163 799
Taxes de secteur		
Taxes spéciales pour le service de la dette	6 943	7 069
Taxes spéciales pour les activités financières	6 383	6 536
Taxe d'amélioration de l'eau	46 258	46 206
Taxe de la voirie	19 558	19 576
Autres	1 335	1 001
	2 232 691	2 244 187
Sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	239 150	233 073
Traitement des eaux usées	6 300	5 972
Matières résiduelles	12 990	13 211
Autres	21 113	872
Service de la dette	20 526	20 840
	300 079	273 968
Taxes d'affaires		
Autres	7 078	8 421
	307 157	282 389
	2 539 848	2 526 576

Analyse des revenus (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	Réalisations
Paiements tenant lieu de taxes		
Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	30 999	29 305
Taxe d'amélioration de l'eau	829	823
Taxe de la voirie	309	314
Autres taxes, compensations et tarification	9 895	9 217
	42 032	39 659
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	43 206	43 754
Cégeps et universités	54 900	60 520
Écoles primaires et secondaires	39 083	43 407
	137 189	147 681
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	1 877	1 395
Taxe d'amélioration de l'eau	68	39
Taxe de la voirie	15	15
Biens culturels classés	422	215
Biens culturels classés – Taxe d'amélioration de l'eau	18	3
Biens culturels classés – Taxe de la voirie	1	1
	2 401	1 668
	181 622	189 008
Gouvernement du Canada et ses entreprises		
Taxes sur la valeur foncière	39 392	41 037
Taxe d'amélioration de l'eau	754	745
Taxe de la voirie	542	567
Autres taxes, compensations et tarification	7 120	7 052
	47 808	49 401
Organismes municipaux		
Taxes sur la valeur foncière	5 349	6 236
Autres	1 799	1 664
	54 956	57 301
	236 578	246 309

Analyse des revenus (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	Réalisations
Autres revenus de sources locales		
Services rendus aux organismes municipaux		
Administration générale	69	425
Sécurité publique		
Sécurité incendie		30
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale		18
Enlèvement de la neige		128
		146
Hygiène du milieu		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	178	114
Réseau de distribution de l'eau potable	598	
Matières résiduelles		253
	776	367
	845	968

Analyse des revenus (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	Réalisations
Autres revenus de sources locales (suite)		
Autres services rendus		
Administration générale	11 241	13 426
Sécurité publique	28 074	25 266
Transport	31 566	33 038
Hygiène du milieu	15 538	7 398
Santé et bien-être	845	719
Aménagement, urbanisme et développement	71 365	66 149
Loisirs et culture	31 862	31 192
	190 491	177 188
Autres revenus		
Impositions de droits		
Licences et permis	12 716	15 915
Droits de mutation immobilière	79 731	94 816
Autres		43
	92 447	110 774
Amendes et pénalités		
Contraventions – Circulation et stationnement	155 061	134 118
Autres – Amendes et pénalités	7 250	8 900
	162 311	143 018
Intérêts		
Arriérés de taxes	7 434	7 930
Fonds d'amortissement	54 607	57 132
Encaisse et autres intérêts	29 389	51 177
	91 430	116 239
Cessions d'actifs à long terme		
Immeubles industriels municipaux		94
Autres actifs	25 385	17 972
	25 385	18 066
Contributions des promoteurs	8 738	11 858
Contributions des organismes municipaux	51 709	49 950
Autres	2 603	8 423
	434 623	458 328
	625 959	636 484

Analyse des revenus (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	Réalisations
Transferts		
Transferts inconditionnels		
Subventions du gouvernement du Québec		
Compensation pour TGE-FSFAL	39 500	36 170
Villes-centres	8 000	8 120
Neutralité	9 640	9 732
Autres	38 700	40 129
	95 840	94 151
Transferts conditionnels		
Subventions gouvernementales		
Administration générale	27 909	10 902
Sécurité publique		
Police	5 730	2 000
Sécurité incendie		751
Autres		318
	5 730	3 069
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	26 070	30 993
Enlèvement de la neige		1 615
Autres		59
Transport collectif	47 169	42 222
Autres		1 681
	73 239	76 570
Hygiène du milieu		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	214	820
Réseau de distribution de l'eau potable	34 711	30 701
Traitement des eaux usées	76 210	70 317
Réseau d'égout	2 489	5 753
Matières résiduelles	16	303
Protection de l'environnement	5 262	1 772
Autres	1 793	5 238
	120 695	114 904

Analyse des revenus (suite)
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	Réalisations
Transferts (suite)		
Transferts conditionnels (suite)		
Santé et bien-être		
Logement social	400	201
Sécurité du revenu, services publics d'emploi et santé communautaire	64 392	57 271
Autres	8 678	10 899
	73 470	68 371
Aménagement, urbanisme et développement		
Rénovation urbaine	31 006	27 912
Promotion et développement économique	15 877	16 806
Autres	1 945	2 821
	48 828	47 539
Loisirs et culture		
Activités récréatives	7 318	11 621
Activités culturelles		
Bibliothèques	3 562	5 363
Autres	748	2 151
	11 628	19 135
	361 499	340 490
Autres transferts conditionnels	374	
	361 873	340 490
	457 713	434 641
Total des revenus	3 860 098	3 844 010

Analyse des dépenses de fonctionnement
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	**Réalisations**
Administration générale		
Conseil	57 299	52 553
Application de la loi	49 167	49 572
Gestion financière et administrative	157 740	163 882
Greffe	14 453	13 460
Évaluation	22 114	19 807
Gestion du personnel	31 620	31 019
Autres	238 394	148 537
	570 787	478 830
Sécurité publique		
Police	488 298	486 342
Sécurité incendie	277 376	263 880
Sécurité civile	1 971	1 899
Autres	13 465	13 695
	781 110	765 816
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	114 989	118 611
Enlèvement de la neige	126 814	107 196
Éclairage des rues	29 784	28 422
Circulation et stationnement	33 404	37 123
	304 991	291 352
Transport collectif	308 500	320 799
Autres	9 537	7 340
	623 028	619 491
Hygiène du milieu		
Eau et égout		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	48 362	46 876
Réseau de distribution de l'eau potable	51 170	46 529
Traitement des eaux usées	54 297	54 146
Réseau d'égout	27 271	25 074
	181 100	172 625
Matières résiduelles		
Déchets domestiques		
Cueillette et transport	59 422	65 220
Élimination	22 939	27 844
Matières secondaires		
Cueillette et transport	24 729	25 373
Traitement	9 435	11 410
Élimination des matériaux secs	10 935	12 387
	127 460	142 234
Protection de l'environnement	10 469	9 382
Autres	423	394
	319 452	324 635

Analyse des dépenses de fonctionnement (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	Réalisations
Santé et bien-être		
Logement social	47 851	44 033
Sécurité du revenu, services publics d'emploi et santé communautaire	63 392	62 271
Autres	17 853	18 454
	129 096	124 758
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	41 861	42 030
Rénovation urbaine		
Biens patrimoniaux	7 641	5 049
Autres biens	59 976	51 662
	67 617	56 711
Promotion et développement économique		
Industries et commerces	70 052	58 567
Tourisme	1 499	1 722
Autres	523	806
	72 074	61 095
Autres	2 675	(2 731)
	184 227	157 105
Loisirs et culture		
Activités récréatives		
Centres communautaires	59 926	59 744
Patinoires intérieures et extérieures	35 365	35 734
Piscines, plages et ports de plaisance	32 866	32 124
Parcs et terrains de jeux	118 596	126 879
Parcs régionaux – Gestion et exploitation	5 509	1
Expositions et foires	362	353
Autres	13 205	13 583
	265 829	268 418
Activités culturelles		
Centres communautaires	11 675	11 518
Bibliothèques	58 352	59 753
Patrimoine – Musées et centres d'exposition	54 265	54 247
Autres	23 202	24 992
	147 494	150 510
	413 323	418 928

Analyse des dépenses de fonctionnement (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	**Réalisations**
Frais de financement		
Dette à long terme		
Intérêts	402 128	391 882
Autres frais	13 379	6 941
	415 507	398 823
Autres frais de financement	1 429	2 124
	416 936	400 947
Total des dépenses de fonctionnement	3 437 959	3 290 510

Analyse du coût des services municipaux
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement	Frais de financement
Administration générale		
Évaluation	19 807	113
Autres	459 023	41 125
	478 830	41 238
Sécurité publique		
Police	486 342	1 901
Sécurité incendie	263 880	35 730
Sécurité civile	1 899	
Autres	13 695	1 224
	765 816	38 855
Transport		
Réseau routier		
Voirie municipale	118 611	60 074
Enlèvement de la neige	107 196	8 186
Autres	65 545	12 829
Transport collectif	320 799	36 736
Autres	7 340	
	619 491	117 825
Hygiène du milieu		
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	46 876	2 400
Réseau de distribution de l'eau potable	46 529	10 964
Traitement des eaux usées	54 146	69 214
Réseau d'égout	25 074	14 372
Matières résiduelles		
Déchets domestiques	93 064	380
Matières secondaires	36 783	2 052
Autres	12 387	104
Protection de l'environnement	9 382	
Autres	394	60
	324 635	99 546
Santé et bien-être		
Logement social	44 033	
Sécurité du revenu, services publics d'emploi et santé communautaire	62 271	10 660
Autres	18 454	
	124 758	10 660
Aménagement, urbanisme et développement		
Aménagement, urbanisme et zonage	42 030	4 110
Rénovation urbaine	56 711	4 346
Promotion et développement économique	61 095	11 702
Autres	(2 731)	21 770
	157 105	41 928
Loisirs et culture		
Activités récréatives	268 418	39 822
Activités culturelles		
Bibliothèques	59 753	4 149
Autres	90 757	6 924
	418 928	50 895
Frais de financement	400 947	(400 947)
	3 290 510	

Analyse du coût des services municipaux (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

Amortissement					
Immobilisations	Subventions reportées (gouvernements et leurs entreprises)	Subventions de fonctionnement (gouvernements et leurs entreprises)	Services rendus	Gain sur dispositions	Coût des services municipaux
1 203		(1)	(761)		20 361
11 493	(1 506)	(8 390)	(13 090)		488 655
12 696	(1 506)	(8 391)	(13 851)		509 016
9 739		(2 000)	(23 876)		472 106
6 245	(290)	(516)	(426)		304 623
120					2 019
5		(219)	(994)		13 711
16 109	(290)	(2 735)	(25 296)		792 459
117 216	(12 658)	(3 940)	(2 924)		276 379
9 771	(112)	(1 071)	(391)		123 579
14 321	(36)	(59)	(28 678)		63 922
		(20 105)			337 430
102		(1 121)	(1 191)		5 130
141 410	(12 806)	(26 296)	(33 184)		806 440
3 231	(76)	(533)	(182)		51 716
20 901	(2 286)	(98)	(528)		75 482
37 446	(26 789)	(47 005)	(96)		86 916
28 363	(3 679)	(34)	(310)		63 786
3 311	(43)		(251)		96 461
4 862	(18)	(202)	(670)		42 807
22	(22)		(5 285)		7 206
47	(6)	(1 772)	(439)		7 212
		(2 399)	(4)		(1 949)
98 183	(32 919)	(52 043)	(7 765)		429 637
	(62)	(201)	(621)		43 149
58	(9)	(57 271)			15 709
369		(10 069)	(98)		8 656
427	(71)	(67 541)	(719)		67 514
2 539	(153)		(10 607)		37 919
612	(180)	(26 153)	(455)		34 881
816	(134)	(14 728)	(5 247)		53 504
19 220	(371)	(1 290)	(49 840)		(13 242)
23 187	(838)	(42 171)	(66 149)		113 062
58 463	(8 084)	(2 331)	(16 025)		340 263
8 370	(381)	(4 795)	(1 131)		65 965
3 464	(451)	(1 827)	(14 036)		84 831
70 297	(8 916)	(8 953)	(31 192)		491 059
362 309	(57 346)	(208 130)	(178 156)		3 209 187

Analyse des dépenses d'investissement selon leur nature
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006	
	Budget	**Réalisations**
Immobilisations		
Infrastructures		
Usines et bassins d'épuration	2 429	**8 846**
Conduites d'égout	24 668	**50 319**
Conduites d'aqueduc	36 344	**55 687**
Usines de traitement de l'eau potable	24 509	**1 173**
Parcs et terrains de jeux	32 335	**41 729**
Sites d'enfouissement et incinérateur		**1 407**
Chemins, rues, routes et trottoirs	165 563	**183 584**
Ponts, tunnels et viaducs	25 632	**32 231**
Terrains de stationnement	100	**440**
Système d'éclairage des rues	14 332	**9 262**
Autres infrastructures	47 889	**39 423**
	373 801	**424 101**
Bâtiments		
Édifices administratifs	37 465	**20 580**
Édifices communautaires	36 583	**28 591**
Améliorations locatives		**14 894**
Véhicules	28 371	**24 600**
Ameublement et équipement de bureau	30 055	**33 410**
Machinerie, outillage et équipement	5 619	**4 947**
Terrains	14 725	
Autres	19 331	**588**
	545 950	**551 711**
Autres investissements		
Propriétés destinées à la revente		**(464)**
Créances à long terme		**4 069**
		3 605
	545 950	**555 316**

Mouvement des placements du fonds d'amortissement

Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

Placements du fonds d'amortissement au 1er janvier 2006	1 044 400
Ajouter	
Contributions	199 381
Déduire	
Remboursement de dettes à long terme à même les provisions	80 593
Placements du fonds d'amortissement au 31 décembre 2006 (1)	1 163 188

(1) Placements du fonds d'amortissement

Dépôts à terme et autres titres		34 729
Obligations		
Provinces et organismes gouvernementaux	470 770	
Société de transport de Montréal	13 942	
Ville de Montréal	162 615	
Autres municipalités	273 718	
Commissions scolaires, cégeps, CLSC et hôpitaux	207 414	
		1 128 459
		1 163 188

Échéance de la dette à long terme
31 décembre 2006

(en milliers)

Années d'échéance	Obligations et billets							
	Dollars canadiens		Dollars américains		Francs suisses		Yens japonais	
	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)
2007	490 151	82 799					2 750 000	1 875 000
2008	611 302	195 844						
2009	342 016	65 307	32 624	15 424				
2010	578 071	114 545						
2011	520 274	126 718	70 000	28 015				
2012	202 777	70 993	35 000	13 008				
2013	425 030	214 139			46 700	23 350		
2014	384 806	141 352						
2015	319 246	170 951						
2016	171 081	54 861						
2017	120 337	14 133						
2018	15 264							
2019	12 413							
2020	7 548							
2021	7 393							
2022	29 614	8 333						
2023	101 605							
2024	401 007							
2025	1 112							
2026	391 227	8 172						
2043	1 051 668							
2045	119 174							
	6 303 116	1 268 147	137 624	56 447	46 700	23 350	2 750 000	1 875 000
À perpétuité								
	6 303 116	1 268 147	137 624	56 447	46 700	23 350	2 750 000	1 875 000

Notes : (1) Les montants de cette colonne représentent les emprunts venant à échéance durant chacune des années indiquées.

(2) Ces montants sont inclus dans la colonne échéance.

(3) De ce montant, 1 163,2 M$ sont déjà accumulés au fonds d'amortissement en date du 31 décembre 2006. De plus, les revenus reportés liés à ces emprunts totalisent 40,1 M$.

Échéance de la dette à long terme
31 décembre 2006

Obligations et billets					Autres dettes			Échéance nette totale en dollars canadiens
Livres sterling		Valeur totale en dollars canadiens			Dollars canadiens			
Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance nette	Échéance (1)	À refinancer (2)	Échéance nette	
		517 063	101 152	415 911	723		723	**416 634**
		611 302	195 844	415 458	773		773	**416 231**
		380 036	83 282	296 754	830		830	**297 584**
		578 071	114 545	463 526	892		892	**464 418**
		601 853	159 367	442 486	937		937	**443 423**
		243 566	86 152	157 414	987		987	**158 401**
		469 644	236 445	233 199	1 063		1 063	**234 262**
		384 806	141 351	243 455	1 064	12	1 052	**244 507**
		319 246	170 951	148 295	697		697	**148 992**
		171 081	54 861	116 220	746		746	**116 966**
		120 337	14 133	106 204	717		717	**106 921**
		15 264		15 264	598		598	**15 862**
		12 413		12 413	640		640	**13 053**
		7 548		7 548	684		684	**8 232**
		7 393		7 393	731		731	**8 124**
		29 614	8 333	21 281	782		782	**22 063**
		101 605		101 605	703		703	**102 308**
		401 007		401 007	484		484	**401 491**
		1 112		1 112	516		516	**1 628**
		391 227	8 172	383 055	212		212	**383 267**
		1 051 668		1 051 668				**1 051 668**
		119 174		119 174				**119 174**
		6 535 030	1 374 588	5 160 442	14 779	12	14 767	**5 175 209**
362		851		851				**851**
362		6 535 881 (3)	1 374 588	5 161 293	14 779	12	14 767	**5 176 060**
			À refinancer	1 374 588			12	**1 374 600**
				6 535 881 (3)			14 779	**6 550 660**
							Dettes en cours de refinancement	**65**
								6 550 725

Mouvement de la dette à long terme
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

Dette à long terme au 1er janvier 2006		6 348 896
Ajouter		
Emprunts contractés		
Emprunt, 3,55 % à 4,25 %, émis le 17 février 2006, pour immobilisations (75,2 M$); pour refinancement (24,8 M$);		100 000
Emprunt, 4,75 %, émis le 31 mai 2006, pour refinancement;		191
Emprunt, 4,86 %, émis le 16 juin 2006, pour immobilisations (99,8 M$); pour dépenses d'activités financières (0,2 M$);		100 000
Emprunt, 5,15 %, émis le 16 juin 2006, pour immobilisations;		150 000
Emprunt, 4,91 %, émis le 29 septembre 2006, pour immobilisations (13,1 M$); pour refinancement (86,9 M$);		100 000
Emprunt, 4 % à 4,4 %, émis le 29 septembre 2006, pour immobilisations (4,6 M$); pour refinancement (95,4 M$);		100 000
Emprunt, 4,99 %, émis le 17 novembre 2006, pour immobilisations;		140 000
Perte sur fluctuation du change		2 934
		693 125
Déduire		
Refinancement d'obligations et de billets à l'échéance		207 259
Remboursement d'obligations et de billets à l'échéance		
Fonds d'amortissement	80 587	
Budget de fonctionnement	202 785	
Remboursement d'autres dettes à long terme		
Fonds d'amortissement	6	
Budget de fonctionnement	659	
		284 037
		491 296
Dette à long terme au 31 décembre 2006		6 550 725

BOSTON PUBLIC LIBRARY

État des activités financières reliées à la gestion de l'eau
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Compétences de nature locale	
	Budget	**Réalisations**
Revenus		
Taxe spéciale relative à l'amélioration de la gestion de l'eau	57 074	57 176
Autres revenus de sources locales	2 565	902
Transferts	14 356	36 293
Tarification à la consommation – eau potable – villes reconstituées		
Montant en provenance des taxes foncières, locatives et autres revenus	47 783	47 783
	121 778	142 154
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement	(14 356)	(36 293)
	107 422	105 861
Dépenses		
Dépenses de fonctionnement	56 613	51 255
Coût de la dette nette (1)	50 809	50 809
Transfert aux activités d'investissement		371
	107 422	102 435
Surplus des activités financières avant affectations		3 426
Affectations		
Surplus affecté		
Réserve financière – Gestion de l'eau		
Surplus de l'exercice		3 426

(1) Le coût de la dette est calculé notamment en incluant les subventions relatives aux immobilisations, les frais de financement et le remboursement de la dette à long terme.

(2) Les opérations intercompétences sont éliminées.

État des activités financières reliées à la gestion de l'eau (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations
				57 074	57 176
3 994	512			6 559	1 414
23 212	9 660			37 568	45 953
3 184	3 229			3 184	3 229
135 123	146 423			182 906	194 206
165 513	159 824			287 291	301 978
(11 912)	(9 660)			(26 268)	(45 953)
153 601	150 164			261 023	256 025
124 487	121 373		(3)	181 100	172 625
37 814	37 814			88 623	88 623
	1 539				1 910
162 301	160 726		(3)	269 723	263 158
(8 700)	(10 562)		3	(8 700)	(7 133)
	19 170				19 170
8 700				8 700	
8 700	19 170			8 700	19 170
	8 608		3		12 037

État des activités d'investissement reliées à la gestion de l'eau
Exercice terminé le 31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	Compétences de nature locale	
	Budget	**Réalisations**
Sources de financement au comptant		
Revenus spécifiques transférés des activités financières provenant de tiers		
Transferts conditionnels	14 356	**36 293**
Autres transferts des activités financières		**371**
Autres sources		
Réserve financière - Gestion de l'eau		
Surplus		**18**
	14 356	**36 682**
Dépenses d'investissement		
Hygiène du milieu		
Réseau d'aqueduc et d'égout	26 170	**45 409**
Purification et traitement de l'eau potable		
Usines et bassins d'épuration		
Autres catégories d'actif		**24**
	26 170	**45 433**
Déficit des activités d'investissement sur le financement au comptant	(11 814)	**(8 751)**

État des activités d'investissement reliées à la gestion de l'eau (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2006

Compétences d'agglomération		Total	
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations
11 912	9 660	26 268	45 953
	1 539		1 910
6 309	825	6 309	825
	42		60
18 221	12 066	32 577	48 748
22 332	42 106	48 502	87 515
24 509	1 173	24 509	1 173
2 000	8 846	2 000	8 846
3 000	547	3 000	571
51 841	52 672	78 011	98 105
(33 620)	(40 606)	(45 434)	(49 357)

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ET STATISTIQUES

(non vérifiées)

2006

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2006

Évaluation imposable équivalente
31 décembre 2006

Évaluation imposable équivalente

La Ville perçoit à l'égard de certains immeubles non imposables des revenus importants sous forme de paiements tenant lieu de taxes. Pour ces raisons, l'évaluation imposable a été redressée pour refléter avec plus de précision la valeur des immeubles sur laquelle les revenus de la Ville sont basés. L'évaluation imposable équivalente est obtenue en ajoutant à l'évaluation imposable un montant de l'évaluation non imposable qui, s'il était imposé aux taux courants des taxes, produirait des revenus en taxes équivalents aux paiements tenant lieu de taxes et autres revenus que perçoit la Ville pour ce genre de propriétés. Le tableau suivant indique l'évaluation imposable équivalente des immeubles de la Ville au 31 décembre.

(en milliers de dollars)	Valeur équivalente	
	Agglomération de Montréal	Ville de Montréal
Évaluation des immeubles imposables (1)	115 190 071	91 136 130
Évaluation des immeubles non imposables		
Immeubles visés à l'article 208	674 602	244 337
Gouvernement du Québec et ses entreprises	757 990	739 899
Gouvernement du Canada et ses entreprises	1 407 662	748 712
Gouvernements étrangers	57 279	46 977
Biens culturels immobiliers classés	12 845	12 398
Réseau de la santé et des services sociaux (2)	2 511 799	2 376 660
Cégeps et universités (2)	3 396 495	3 175 939
Écoles primaires (2)	1 262 518	1 049 752
Écoles secondaires (2)	1 352 637	1 188 502
	11 433 827	9 583 176
Évaluation des immeubles imposables et non imposables	126 623 898	100 719 306
Facteur comparatif (3)	1,39	1,39
Évaluation imposable équivalente uniformisée	**176 007 218**	**139 999 835**

(1) Selon le rôle triennal d'évaluation 2004-2006 déposé le 12 septembre 2003, mis à jour le 31 décembre 2006.
(2) Le pourcentage applicable à ces immeubles est fixé dans l'avis 1019 du gouvernement du Québec.
(3) Le facteur comparatif d'agglomération est établi selon la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, L.Q. 2004, chapitre 29, art. 84.

Taux de taxation de 2006 et 2007 [1]

Immeubles de la catégorie résiduelle (cinq logements et moins)

Secteurs-arrondissements	2007 [2]				2006			
	Taux moyens cumulés [3]			Taux moyen cumulé global [3]	Taux moyens cumulés [3]			Taux moyen cumulé global [3]
	Agglomération	Ville de Montréal	Arrondissement		Agglomération	Ville de Montréal	Arrondissement	
Anjou	0,7726	0,5669	0,0550	1,3945	0,8077	0,6896		1,4973
Lachine	0,7726	0,4977	0,0399	1,3102	0,8077	0,6030	0,0234	1,4341
LaSalle	0,7726	0,4588	0,2142	1,4456	0,8077	0,5892		1,3969
L'Île-Bizard	0,7726	0,4350	0,0115	1,2191	0,8077	0,5438		1,3515
Montréal								
Ahuntsic-Cartierville	0,7726	0,6083	0,0105	1,3914	0,8077	0,7238		1,5315
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	0,7726	0,6083	0,0033	1,3842	0,8077	0,7238		1,5315
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	0,7726	0,6083	0,0053	1,3862	0,8077	0,7238		1,5315
Plateau-Mont-Royal	0,7726	0,6083	0,0058	1,3867	0,8077	0,7238		1,5315
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	0,7726	0,6083	0,0144	1,3953	0,8077	0,7238		1,5315
Rosemont–La Petite-Patrie	0,7726	0,6083	0,0089	1,3898	0,8077	0,7238		1,5315
Sud-Ouest	0,7726	0,6083	0,0119	1,3928	0,8077	0,7238		1,5315
Ville-Marie	0,7726	0,6083	0,0292	1,4101	0,8077	0,7238		1,5315
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	0,7726	0,6083	0,0088	1,3897	0,8077	0,7238		1,5315
Montréal-Nord	0,7726	0,4965	0,0751	1,3442	0,8077	0,5752	0,0700	1,4529
Outremont	0,7726	0,4244	0,0057	1,2027	0,8077	0,4818		1,2895
Pierrefonds	0,7726	0,5732	0,0433	1,3891	0,8077	0,7079	0,0326	1,5482
Roxboro	0,7726	0,5175	0,0286	1,3187	0,8077	0,6434	0,0326	1,4837
Sainte-Geneviève	0,7726	0,5013	0,0111	1,2850	0,8077	0,6017		1,4094
Saint-Laurent	0,7726	0,4994	0,0063	1,2783	0,8077	0,5870		1,3947
Saint-Léonard	0,7726	0,4934	0,0263	1,2923	0,8077	0,6028	0,0146	1,4251
Verdun	0,7726	0,5590	0,0078	1,3394	0,8077	0,4745	0,2308	1,5130
Ville de Montréal	**0,7726**				**0,8077**			
Villes reconstituées	**0,7449**				**0,7818**			
Hampstead [4]	0,4730				0,7818			

1. Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 $ d'évaluation.
2. En 2007, la mesure d'étalement du rôle d'évaluation quadriennal 2007-2010 a été appliquée à tous les secteurs.
3. Les taux moyens cumulés correspondent à la somme des revenus de taxes et de tarification prélevés par un conseil, divisés par les valeurs foncières des immeubles du territoire concerné. Le taux moyen cumulé global correspond à la somme des taux moyens cumulés des trois paliers d'imposition.
4. En 2007, la municipalité d'Hampstead se prévaut de la mesure d'allègement du fardeau fiscal. Le taux de base de la taxe foncière générale d'agglomération applicable à la catégorie résiduelle est réduit de 0,2719 (0,1577 pour 2006 et 0,1142 pour 2007).

Taux de taxation de 2006 et 2007 [1]

Immeubles de six logements ou plus

Secteurs-arrondissements	2007 [2]				2006			
	Taux moyens cumulés [3]			Taux moyen cumulé global [3]	Taux moyens cumulés [3]			Taux moyen cumulé global [3]
	Agglomération	Ville de Montréal	Arrondissement		Agglomération	Ville de Montréal	Arrondissement	
Anjou	0,7726	0,6618	0,0550	1,4894	0,8077	0,8463		1,6540
Lachine	0,7726	0,6385	0,1019	1,5130	0,8077	0,8138	0,0853	1,7068
LaSalle	0,7726	0,5537	0,2142	1,5405	0,8077	0,8000		1,6077
L'Île-Bizard	0,7726	0,5283	0,0115	1,3124	0,8077	0,7546		1,5623
Montréal								
Ahuntsic-Cartierville	0,7726	0,7031	0,0105	1,4862	0,8077	0,9346		1,7423
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	0,7726	0,7031	0,0033	1,4790	0,8077	0,9346		1,7423
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	0,7726	0,7031	0,0053	1,4810	0,8077	0,9346		1,7423
Plateau-Mont-Royal	0,7726	0,7031	0,0058	1,4815	0,8077	0,9346		1,7423
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	0,7726	0,7031	0,0144	1,4901	0,8077	0,9346		1,7423
Rosemont–La Petite-Patrie	0,7726	0,7031	0,0089	1,4846	0,8077	0,9346		1,7423
Sud-Ouest	0,7726	0,7031	0,0119	1,4876	0,8077	0,9346		1,7423
Ville-Marie	0,7726	0,7031	0,0292	1,5049	0,8077	0,9346		1,7423
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	0,7726	0,7031	0,0088	1,4845	0,8077	0,9346		1,7423
Montréal-Nord	0,7726	0,5914	0,0751	1,4391	0,8077	0,7860	0,0700	1,6637
Outremont	0,7726	0,5193	0,0057	1,2976	0,8077	0,6925		1,5002
Pierrefonds	0,7726	0,6680	0,0433	1,4839	0,8077	0,9187	0,0326	1,7590
Roxboro	0,7726	0,6123	0,0286	1,4135	0,8077	0,8541	0,0326	1,6944
Sainte-Geneviève	0,7726	0,5961	0,0111	1,3798	0,8077	0,7872		1,5949
Saint-Laurent	0,7726	0,5940	0,0063	1,3729	0,8077	0,7978		1,6055
Saint-Léonard	0,7726	0,5883	0,0263	1,3872	0,8077	0,8137	0,0146	1,6360
Verdun	0,7726	0,6731	0,0078	1,4535	0,8077	0,7328	0,2545	1,7950
Ville de Montréal	**0,7726**				**0,8077**			
Villes reconstituées	**0,7449**				**0,7818**			
Hampstead [4]	0,5147				0,7818			

1. Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 $ d'évaluation.
2. En 2007, la mesure d'étalement du rôle d'évaluation quadriennal 2007-2010 a été appliquée à tous les secteurs.
3. Les taux moyens cumulés correspondent à la somme des revenus de taxes et de tarification prélevés par un conseil, divisés par les valeurs foncières des immeubles du territoire concerné. Le taux moyen cumulé global correspond à la somme des taux moyens cumulés des trois paliers d'imposition.
4. En 2007, la municipalité d'Hampstead se prévaut de la mesure d'allégement du fardeau fiscal. Le taux de base de la taxe foncière générale d'agglomération applicable à la catégorie des immeubles des six logements ou plus est réduit de 0,2302 (0,1332 pour 2006 et 0,0970 pour 2007).

Taux de taxation de 2006 et 2007 [1]

Immeubles non résidentiels

Secteurs-arrondissements	2007 [2]				2006			
	Taux moyens cumulés [3]			Taux moyen cumulé global [3]	Taux moyens cumulés [3]			Taux moyen cumulé global [3]
	Agglomération	Ville de Montréal	Arrondissement		Agglomération	Ville de Montréal	Arrondissement	
Anjou	2,4093	2,0488	0,0550	4,5131	2,7486	1,9201		4,6687
Lachine	2,4093	1,8911	0,0216	4,3220	2,7486	1,7183	0,0054	4,4723
LaSalle	2,4093	1,7550	0,2142	4,3785	2,7486	1,6340		4,3826
L'Île-Bizard	2,4093	1,6524	0,0115	4,0732	2,7486	1,3554		4,1040
Montréal								
Ahuntsic-Cartierville	2,4093	2,2666	0,0105	4,6864	2,7486	2,0441		4,7927
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	2,4093	2,2294	0,0033	4,6420	2,7486	2,0441		4,7927
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	2,4093	2,3493	0,0053	4,7639	2,7486	2,0441		4,7927
Plateau-Mont-Royal	2,4093	2,1832	0,0058	4,5983	2,7486	2,0441		4,7927
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	2,4093	2,2246	0,0144	4,6483	2,7486	2,0441		4,7927
Rosemont–La Petite-Patrie	2,4093	2,2449	0,0089	4,6631	2,7486	2,0441		4,7927
Sud-Ouest	2,4093	2,7302	0,0119	5,1514	2,7486	2,0441		4,7927
Ville-Marie	2,4093	2,1965	0,0292	4,6350	2,7486	2,0441		4,7927
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	2,4093	2,2120	0,0088	4,6301	2,7486	2,0441		4,7927
Montréal-Nord	2,4093	1,8334	0,0751	4,3178	2,7486	1,7452	0,0700	4,5638
Outremont	2,4093	1,6223	0,0057	4,0373	2,7486	1,3741		4,1227
Pierrefonds	2,4093	2,0752	0,0433	4,5278	2,7486	1,9817	0,0326	4,7629
Roxboro	2,4093	1,8946	0,0286	4,3325	2,7486	1,7998	0,0326	4,5810
Sainte-Geneviève	2,4093	1,8543	0,0111	4,2747	2,7486	1,6767		4,4253
Saint-Laurent	2,4093	1,8407	0,0063	4,2563	2,7486	1,5109		4,2595
Saint-Léonard	2,4093	1,8498	0,0263	4,2854	2,7486	1,6851	0,0146	4,4483
Verdun	2,4093	1,6965	0,0078	4,1136	2,7486	2,2104	0,2331	5,1921
Ville de Montréal	**2,4093**				**2,7486**			
Villes reconstituées	**2,3292**				**2,6666**			

1. Tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 $ d'évaluation.
2. En 2007, la mesure d'étalement du rôle d'évaluation quadriennal 2007-2010 a été appliquée à tous les secteurs.
3. Les taux moyens cumulés correspondent à la somme des revenus de taxes et de tarification prélevés par un conseil, divisés par les valeurs foncières des immeubles du territoire concerné. Le taux moyen cumulé global correspond à la somme des taux moyens cumulés des trois paliers d'imposition.

Valeurs imposables et non imposables par arrondissements, Ville de Montréal
31 décembre 2006

Secteurs-arrondissements	Unités	Valeur imposable (M$)			Non imposable (M$)	Total au rôle	
		Résidentiel	Commercial, industriel	Terrain vague		Valeur (M$)	Part relative
Anjou	12 475	1 764,7	1 008,8	11,5	163,2	2 948,2	2,69%
Lachine	11 596	1 620,6	768,6	23,5	312,3	2 725,0	2,49%
LaSalle	17 059	2 808,5	763,6	12,2	480,0	4 064,3	3,71%
L'Île-Bizard / Sainte-Geneviève	6 582	1 109,3	49,1	7,8	93,1	1 259,3	1,15%
Montréal							
Ahuntsic-Cartierville	26 872	5 322,3	1 139,4	24,2	1 436,2	7 922,1	7,24%
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	23 948	6 564,4	1 029,8	24,9	2 504,0	10 123,1	9,25%
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	26 471	4 210,1	988,5	31,0	1 340,2	6 569,8	6,00%
Plateau-Mont-Royal	22 697	4 716,0	958,1	21,8	904,2	6 600,1	6,03%
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	31 744	4 050,5	853,2	41,2	931,4	5 876,3	5,37%
Rosemont–La Petite-Patrie	26 938	4 790,7	691,6	21,3	1 104,4	6 608,0	6,04%
Sud-Ouest	16 011	2 214,4	621,2	21,5	680,4	3 537,5	3,23%
Ville-Marie	24 818	4 856,3	9 813,4	180,7	5 061,3	19 911,7	18,19%
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	23 226	3 772,2	877,7	12,6	767,3	5 429,8	4,96%
Montréal-Nord	13 696	2 415,5	474,7	11,7	343,2	3 245,1	2,96%
Outremont	5 902	2 270,6	98,6	2,9	393,2	2 765,3	2,53%
Pierrefonds / Roxboro	20 881	3 086,2	174,0	18,4	315,7	3 594,3	3,28%
Saint-Laurent	23 131	4 127,6	3 240,2	168,5	869,9	8 406,2	7,68%
Saint-Léonard	12 170	2 979,7	827,1	20,1	254,3	4 081,2	3,73%
Verdun	18 631	3 165,0	241,8	16,3	389,5	3 812,6	3,48%
Ville de Montréal	**364 850**	**65 844,6**	**24 619,4**	**672,1**	**18 343,8**	**109 479,9**	**100,0%**

Source : Ville de Montréal, rôle foncier 2004-2006 au 31 décembre 2006.

Valeurs imposables et non imposables par villes liées, agglomération de Montréal
31 décembre 2006

Villes liées	Unités	Valeur imposable (M$)			Non imposable (M$)	Total au rôle	
		Résidentiel	Commercial, industriel	Terrain vague		Valeur (M$)	Part relative
Baie-d'Urfé	1 594	430,1	185,8	6,2	50,3	672,4	0,49%
Beaconsfield	6 807	1 711,4	26,6	16,1	114,2	1 868,3	1,37%
Côte-Saint-Luc	9 363	2 328,9	94,1	6,9	221,3	2 651,2	1,94%
Dollard-des-Ormeaux	14 212	2 737,4	272,2	17,8	244,5	3 271,9	2,39%
Dorval	6 033	1 043,5	784,6	20,9	1 266,3	3 115,3	2,28%
Hampstead	1 866	933,9	0,2	3,5	50,0	987,6	0,72%
L'Île-Dorval	74	5,0	0,0	0,0	0,6	5,6	0,00%
Kirkland	7 063	1 553,2	444,3	13,3	64,7	2 075,5	1,52%
Montréal	364 850	65 844,7	24 619,4	672,0	18 343,7	109 479,8	80,00%
Mont-Royal	5 265	2 241,7	622,2	11,0	151,4	3 026,3	2,21%
Montréal-Est	1 212	130,0	470,1	18,1	69,1	687,3	0,50%
Montréal-Ouest	1 591	452,3	16,3	0,2	32,9	501,7	0,37%
Pointe-Claire	10 587	1 852,1	1 166,9	21,2	266,3	3 306,5	2,42%
Senneville	409	183,6	47,0	0,1	42,3	273,0	0,20%
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 585	256,8	52,2	14,5	197,9	521,4	0,38%
Westmount	5 634	3 527,5	324,8	9,5	535,9	4 397,7	3,21%
Agglomération de Montréal	**438 145**	**85 232,1**	**29 126,7**	**831,3**	**21 651,4**	**136 841,5**	**100,0%**

Source : Ville de Montréal, rôle foncier 2004-2006 au 31 décembre 2006.

Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme détaillées
31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006
Dette directe brute	
Dette à long terme – Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite	1 468 010
Dette à long terme – Autres	5 082 715
Dépenses d'activités financières à financer à long terme (1)	95 626
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)	285 807
	6 932 158
Moins :	
Sommes à recouvrer de tiers pour le remboursement	
Du gouvernement du Québec (2)	1 311 031
D'autres tiers	67
Sommes accumulées pour le remboursement (3)	1 203 294
Sommes à recouvrer par le biais de redevances	215 671
	2 730 063
Dette directe nette et dépenses à financer à long terme	4 202 095
Dette indirecte (A)	
Organismes compris dans le périmètre comptable	
Société de transport de Montréal	
Dette à long terme	692 522
Dépenses d'investissement à financer à long terme (1)	177 737
	870 259
Moins :	
Sommes à recouvrer auprès du gouvernement du Québec et de l'Agence métropolitaine de transport pour le remboursement	358 158
Sommes accumulées pour le remboursement	120 739
	391 362
Société d'habitation et de développement de Montréal	
Dette à long terme	127 853
Société de développement de Montréal	
Dette à long terme	91 772
Anjou 80	
Dette à long terme	3 426
Dette indirecte brute et dépenses à financer à long terme	1 093 310
Dette indirecte nette et dépenses à financer à long terme	614 413
Dette directe et indirecte brute et dépenses à financer à long terme	8 025 468
Dette directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	4 816 508

Dette directe et indirecte et dépenses à financer à long terme détaillées (suite)
31 décembre 2006

(en milliers de dollars)

	2006
Population (4)(5)	1 766 861
Évaluation imposable équivalente uniformisée (page 67)(5)	159 912 002
Dette directe nette et dépenses à financer à long terme	
Par habitant (en dollars)	2 378
% de l'évaluation imposable équivalente uniformisée	2,6 %
Dette directe et indirecte nette et dépenses à financer à long terme	
Par habitant (en dollars)	2 726
% de l'évaluation imposable équivalente uniformisée	3,0 %
Service de la dette	
Frais de financement	
Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite	86 804
Autres	314 143
Remboursement de la dette à long terme	
Remboursement de l'obligation nette de régimes de retraite	383 982
Autres	16 515
	801 444
Moins :	
Transferts conditionnels, intérêts du fonds d'amortissement et redevances	(260 579)
	540 865
Total des revenus ajustés (6)	3 583 432
% du service de la dette	15,1 %

(A) La dette obligataire indirecte représente la dette des organismes compris dans le périmètre comptable. Ces organismes sont les suivants : Société de transport de Montréal, Société d'habitation et de développement de Montréal, Société de développement de Montréal et Anjou 80.

(1) Les dépenses à financer à long terme sont incluses dans le présent tableau afin de permettre des comparaisons d'année en année étant donné que les emprunts sont parfois différés, entre autres raisons, à cause des fluctuations du marché international des capitaux.

(2) Les sommes à recouvrer pour le remboursement de la dette sont liées à divers projets subventionnés supportés par le gouvernement du Québec.

(3) Les sommes accumulées pour le remboursement comprennent les montants accumulés au fonds d'amortissement et les revenus reportés découlant de la disposition d'actifs.

(4) Les chiffres de la population proviennent de la Gazette officielle du Québec.

(5) La population et l'évaluation imposable équivalente uniformisée sont pondérées selon le fardeau de la dette.

(6) Les revenus ajustés correspondent aux revenus totaux réduits des transferts conditionnels en remboursement du service de la dette, des intérêts du fonds d'amortissement et des redevances reliées à l'utilisation des conduits souterrains.

Statistiques générales
31 décembre 2006

LES 20 IMMEUBLES IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Valeur au rôle (en millions)	Pourcentage (1)
		$	%
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	515,0	0,45
Complexe Desjardins	100-190, rue Sainte-Catherine Ouest	377,4	0,33
Tour I.B.M. – Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	245,0	0,21
Centre Fairview Pointe-Claire	6701-6901, route Transcanadienne	223,1	0,19
Galeries d'Anjou	8001, boulevard les Galeries d'Anjou	196,6	0,17
Le 1000 de la Gauchetière	1000, rue de la Gauchetière Ouest	191,6	0,17
Le 100 de Gaspé	100, rue de Gaspé	175,0	0,15
Caisse de dépôt et de placement du Québec	1000, place Jean-Paul Riopelle	159,5	0,14
Centre Eaton de Montréal	705, rue Sainte-Catherine Ouest	150,9	0,13
Le Centre Bell	1200-1260, rue de la Gauchetière Ouest	150,0	0,13
Tour Bell	700, rue de la Gauchetière Ouest	146,8	0,13
Centre Rockland	2305, chemin Rockland	136,9	0,12
Édifice Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	134,0	0,12
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	131,6	0,11
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	130,0	0,11
Place Victoria - Tour de la Bourse	800, place Victoria	127,5	0,11
Cité du commerce électronique	1350, boulevard René-Lévesque Ouest	120,7	0,10
Merck Frosst Canada Ltée	16701-16711, autoroute Transcanadienne	114,4	0,10
Carrefour Angrignon	7071-7101, boulevard Newman	113,0	0,10
Tour de la Banque Nationale	600, de la Gauchetière Ouest	110,6	0,10

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale des immeubles imposables de 115 190,1 M$ du rôle 2004-2006, déposé le 12 septembre 2003, mis à jour le 31 décembre 2006.

Statistiques générales (suite)
31 décembre 2006

LES 20 IMMEUBLES NON IMPOSABLES LES PLUS IMPORTANTS FAISANT L'OBJET DE PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES

Identification	Adresse	Valeur au rôle (en millions) $	Pourcentage (1) %
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET MANDATAIRE			
Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (2)	Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau	643,6	2,97
Société Radio-Canada	1400, boulevard René-Lévesque Est	98,8	0,46
Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (annexe)	Hervé St-Martin	92,1	0,43
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Palais de justice de Montréal	1, rue Notre-Dame Est	162,3	0,75
Place des Arts	105-175, rue Sainte-Catherine Ouest	123,8	0,57
RÉSEAU DES AFFAIRES SOCIALES			
Hôpital Général Juif	4615, chemin de la Côte Sainte-Catherine	144,3	0,67
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	1560, rue Sherbrooke Est	138,8	0,64
Hôpital Sainte-Justine	3165-3185, chemin de la Côte Sainte-Catherine	112,8	0,52
Hôpital Maisonneuve Rosemont	5305-5415, boulevard de l'Assomption	104,4	0,48
Hôpital Royal Victoria	687-835, avenue des Pins Ouest	90,8	0,42
RÉSEAU DE L'ÉDUCATION			
Université de Montréal	2450, boulevard Édouard-Montpetit	449,2	2,07
Université McGill	677-961, rue Sherbrooke Ouest	235,5	1,09
Université du Québec à Montréal	2080, rue Saint-Urbain	231,4	1,07
Université Concordia	1515, rue Sainte-Catherine Ouest	138,7	0,64
Université du Québec à Montréal	400, rue Sainte-Catherine Est	135,5	0,63
École Polytechnique	2500, chemin de la Polytechnique	118,2	0,55
Université McGill	455-551, avenue des Pins Ouest	93,9	0,43
Université Concordia	7141, rue Sherbrooke Ouest	93,3	0,43
École des Hautes Études Commerciales	3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine	86,7	0,40
AUTRES			
Palais des Congrès de Montréal	155-301, rue Saint-Antoine Ouest	276,8	1,28

(1) Pourcentage applicable sur l'évaluation totale des immeubles non imposables de 21 651,4 M$ du rôle 2004-2006, à la date du dépôt, le 12 septembre 2003 mis à jour le 31 décembre 2006.

(2) Compte principal

Statistiques générales (suite)
31 décembre 2006

LES 20 IMMEUBLES PRODUISANT LES REVENUS LES PLUS IMPORTANTS

Identification	Adresse	Revenus (1) (en millions) $	Pourcentage (2) %
Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (3)	Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau	24,8	0,91
Place Ville-Marie	1-5, place Ville-Marie	23,7	0,87
Complexe Desjardins	100-190, rue Sainte-Catherine Ouest	17,9	0,66
Tour I.B.M. – Marathon	1250, boulevard René-Lévesque Ouest	11,5	0,42
Le 1000 de la Gauchetière	1000, rue de la Gauchetière Ouest	9,0	0,33
Galeries d'Anjou	8001, boulevard les Galeries d'Anjou	9,0	0,33
Palais des Congrès de Montréal	155-301, rue Saint-Antoine Ouest	8,5	0,31
Palais de justice de Montréal	1, rue Notre-Dame Est	7,9	0,29
Caisse de dépôt et de placement du Québec	1000, place Jean-Paul Riopelle	7,6	0,28
Centre Eaton de Montréal	705, rue Sainte-Catherine Ouest	7,2	0,26
Place des Arts	105-175, rue Sainte-Catherine Ouest	7,0	0,26
Le Centre Bell	1200-1260, rue de la Gauchetière Ouest	6,9	0,25
Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau (annexe)	Hervé St-Martin	6,8	0,25
Tour Bell	700, rue de la Gauchetière Ouest	6,7	0,25
Édifice Sun Life	1153-1155, rue Metcalfe	6,6	0,24
Université de Montréal	2450, boulevard Édouard-Montpetit	6,5	0,24
Place Versailles	7255-7525, rue Sherbrooke Est	6,3	0,23
Place Victoria - Tour de la Bourse	800, Place Victoria	6,2	0,23
Banque Nationale de Paris	1981, avenue McGill College	6,2	0,23
Centre Fairview Pointe-Claire	6701-6901, route Transcanadienne	5,9	0,22

(1) Ces sommes sont composées des revenus de taxes d'eau et de services, et de taxes foncières.
(2) Pourcentage applicable sur les revenus de l'imposition massive de l'exercice 2007 de 2 729,4 M$.
(incluant les immeubles imposables et non imposables faisant l'objet de paiements tenant lieu de taxes)
(3) Compte principal

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
Direction de la comptabilité et du contrôle financier

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
Canada H2Y 1B5

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
1er trimestre 2007
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-7647-0667-1

Design graphique et impression
Ville de Montréal
Centre d'impression numérique
et de communications visuelles
07.20.002-9 (03-07)

Imprimé au Canada
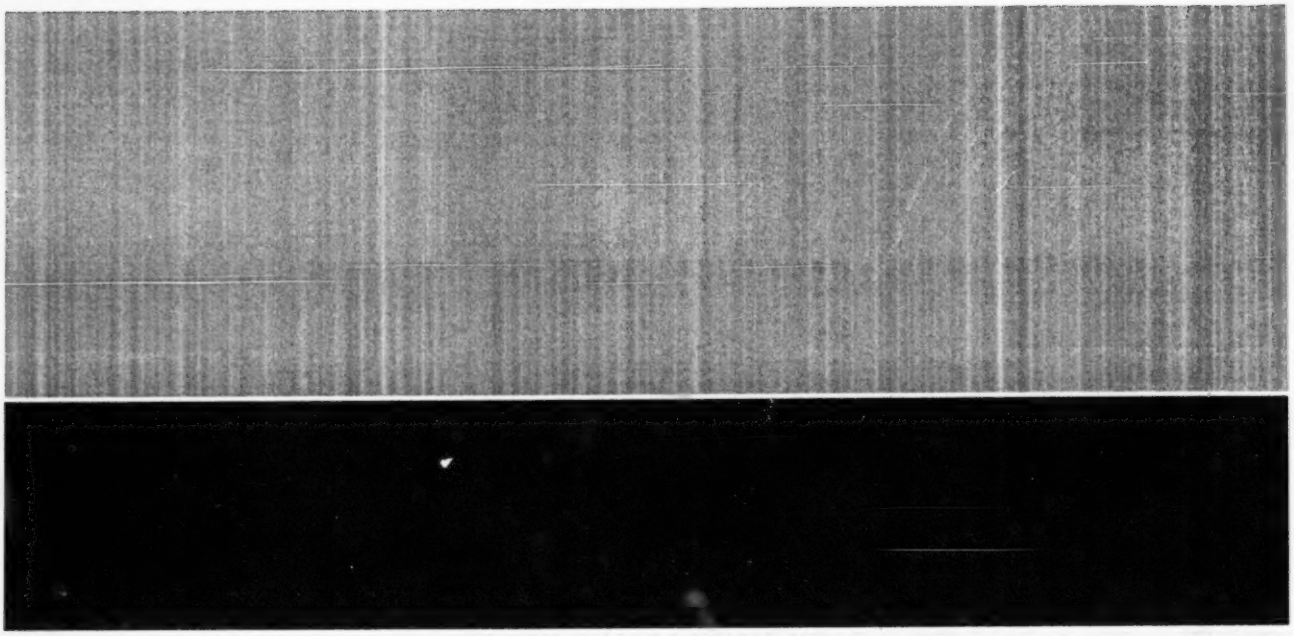
English copy available upon request